Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Mandat de l'étude bilan et l'analyse prospective de l'appui de la Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso pour la période de 2010 à 2020

Rapport final juillet 2021

Consortium de consultants indépendants :

KI Boureima Jacques, chef d'équipe

Pr PARE Afsata née KABORE

Dr. KY Yaya

TABLE DES MATIERES

Table des matières 2

INTRODUCTION 7

Les objectifs du mandat 7

Les livrables du mandat 8

La méthodologie de l'étude 8

Les enjeux et les défis du système éducatif de base au Burkina Faso 10

Chapitre 1 : Bilan physique ou technique de l'appui de la coopération suisse 12

1.1 Au niveau du formel 12

1.2 Au niveau du non formel 13

1.3 Au niveau du dialogue politique 17

Chapitre 2 : Bilan financier 17

2.1 Le financement des phases 1 & 2 du PAEB 18

2.2 Le financement des phases 3 & 4 du PAEB 18

2.2.1 Le financement du CAST 19

2.2.2 Le financement du FONAENF 20

2.3 Appréciations et commentaires des acteurs du CAST et du FONAENF 22

2.3.1 Compte d'affectation spécial du Trésor (CAST) 22

2.3.2 Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non Formelle (FONAENF) 24

Chapitre 3 : Analyse de l'impact de l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso 26

3.1 Appréciations, Opinions, Témoignages et Commentaires des PTF, des structures de l'Etat et de la société civile 26

3.1.1 Les atouts ou les forces de la coopération suisse 26

3.1.2 Les faiblesses ou les points à améliorer de l'appui de la Coopération Suisse 27

3.2 Impact sur le système éducatif formel et non formel 27

3.2.1 Le formel 27

3.2.2 Le non formel 29

3.3 Appréciations, Opinions, Témoignages et Commentaires des Responsables des Association et/ou des OSC partenaires de la Coopération Suisse en éducation 29

3.4 Appréciations, Opinions, Témoignage et Commentaires des bénéficiaires de l'appui de la Coopération Suisse 30

Chapitre 4 Analyse de la pertinence et de la faisabilité des thématiques regroupées en composantes et identifiées à partir des défis et des enjeux du système éducatif de base au Burkina Faso 32

Composante 4.1 : Thématiques portant sur les défis et les enjeux de l'accès et de la rétention au niveau du système éducatif 32

4.1.1 le développement de la petite enfance ou du préscolaire 32

4.1.2 La problématique de la scolarisation et de la formation des enfants et des jeunes des zones périurbaines 32

4.1.3 L'appui et l'accompagnement de l'éducation en situation d'urgence (ESU) 33

4.1.4 Le développement de l'éducation inclusive et la politique genre 33

Composante 4.2 : Thématiques portant sur les défis et des enjeux de la qualité de l'éducation au Burkina Faso 34

4.2.1 L'appui aux cantines scolaires 34

4.2.2 La contribution au renouvellement de la formation initiale et continue du personnel enseignant et d'encadrement 34

4.2.3 l'appui à la réforme des curricula 34

4.2.4 l'appui à la production et à la distribution des manuels scolaires (préscolaire, primaire, post primaire et secondaire) 35

Composante 4.3 : Thématique portant sur les défis et les enjeux de l'éducation non formelle .. 35

4.3.1 Le développement de l'éducation non formelle 35

4.3.2 La contribution à la promotion des langues nationales dans l'enseignement formel et non formel 36

Composante 4.4 : Thématiques transversales 36

4.4.1 Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (Post primaire) 36

4.4.2 L'appui budgétaire à travers le FONAENF et le CAST 36

4.4.3 La politique de la décentralisation du système de l'éducation de base au Burkina Faso 37

4.4.4 La construction et le renforcement du dialogue politique entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques du système éducatif au Burkina Faso 37

Chapitre 5 Cartographie des interventions des PTF en éducation au Burkina Faso 37

Chapitre 6 : Suggestions et recommandations 37

CONCLUSION 38

Annexes 1 : Références bibliographiques 39

Annexe 2 : Cartographie des interventions des PTF en éducation au Burkina Faso 41

Liste des tableaux

Tableau n° 1: Situation des infrastructures scolaires et du personnel enseignant du public sur les 10 dernières années (2010 – 2020) 12

Tableau n° 2: Evolution du nombre de centres et des effectifs des apprenants sur les trois (3) dernières années (2018 – 2020) (adultes + jeunes + adolescents) 14

Tableau n° 3: Evolution du nombre de centres et des effectifs des apprenants sur les trois (3) dernières années (2018 – 2020) (adolescents 9 – 15 ans) au niveau national 16

Tableau n° 4: Situation du financement des phases 1 & 2 du PAEB et des structures bénéficiaires.... 18
Tableau n° 5: Situation du financement des phases 3 & 4 du PAEB et des structures bénéficiaires.... 18
Tableau n° 6: Évolution des financements du CAST/FSDEB de 2018 à 2020 19
Tableau n° 7: Etat consolidé des fonds reçus depuis la création du FONAENF (mars 2003 à décembre 2020)..... 21
Tableau n° 8: Analyse des atouts et des faiblesses du CAST et du FONAENF 22
Tableau n° 9: *Evolution des principaux indicateurs du primaire DE 2010 A 2020* 28

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Répartition du financement 2020 du CAST/FSDEB par bailleur..... 19
Graphique n°2: Le mécanisme de financement du FONAENF est décrit à travers **le schéma** ci – après 20
Graphique n°3: Evolution du TBA de 2010 à 2020 28
Graphique n°4: Evolution des effectifs sur 15 ans 29

LISTE DES ACRONYMES

ADC : Association Delwéndé pour le developpement communautaire
ADEA : Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AEFA : Approche d'Enseignement – apprentissage du Français à l'Adulte et à l'adolescent
AEFA : Approche d'Enseignement-apprentissage du Français à l'Adolescent
AENF : Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
AFD : Agence française de développement
AFI -D : Alphabétisation Formation Intensive des jeunes de 9 à 15 ans pour le Développement
APC : Approche par les compétences
APENF : Association pour la promotion de l'Education non formelle
API : Approche pédagogique intégratrice
ASIBA : Association de Solidarité Internationale pour le Bazèga (
ASUDEC : Africa's Substrainable Development Council
BAD : Banque Africaine de Développement
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CBN : centres Banan Nuara
CDN : Ce Dwane Nyee
CDN : CE DWANE NYEE
CEBNF : Centres d'Education de Base Non Formelle
CM2 : Cours Moyen deuxième année de l'enseignement primaire
CMD : Centres de formation multi domaines
CONFEMEN : Conférence des Ministres de l'éducation des états et gouvernements de la francophonie
DDC : Direction du Développement et de la Coopération
DGESS : Direction général des étude et statistiques sectorielles
DGREIP : Direction Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation Pédagogique
EA : Ecoles authentiques
Ecom : Ecole communautaire
EdB : Ecoles du berger et de la bergère
EdM : Enfant du Monde
EECE : Espaces d'entraide communautaire pour l'enfance
FDC : Fondation pour le développement communautaire

FEIPA : Foyers d'éducation et d'innovations pédagogiques pour adolescents
FONAENF : Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle
FSDEB : Fonds de soutien au développement de l'enseignement de Base
FTI : Fast-Track Initiative
FTS : Formation Technique Spécifique
MENAPLN : Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
ONG : Organisation non gouvernementale
OQE : observatoire de la qualité de l'éducation
OSC : Organisation de la société Civile
OSEO : Œuvre Suisse d'Entraide ouvrière
PADEJ-MR : Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et Développement des Compétences en Milieu Rural
PAEB : Programme d'appui au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso
PAEN : Projet Appui à l'Éducation Nationale
PASEC : Programme des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PdT : Pédagogie du texte
PENF : Programme d'Appui à l'Education Non Formelle
PME : Petite et moyenne entreprise
PTF : Partenaire technique et financier
PTR HIMO : Projet Travaux Routiers à Haute Intensité de Main-d'Oeuvre Officiel
RESEN : Rapports d'Etats d'un Système Educatif National
REFLECT: Regenerated Freirean Literacy through Empowering Community Technics
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ST/ ESU : Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence
S/E : Suivi et Evaluation
TAMA : Taux d'accroissement moyen annuel
TBA : Taux brut d'admission
TRADE : Training for development
UNICEF : United nations of international children's emergency fund
USD : United States dollar

RESUME EXECUTIF

Contexte

Fidèle à ses principes de redevabilité et d'action sur le long terme, la Coopération Suisse a décidé de faire le bilan de son appui au secteur de l'éducation de base (2010 – 2020) et de réaliser une analyse prospective pour les 12 prochaines années. D'où l'étude commanditée.

Objectifs

Il s'agit de faire le bilan des appuis de la DDC/Suisse au secteur de l'éducation, d'apprécier l'impact de ses interventions des dix dernières années (2010 à 2020) en précisant les atouts /forces, les acquis et les faiblesses /insuffisances, d'identifier les bonnes pratiques. En outre, il est demandé de faire une analyse prospective pour les 12 prochaines années.

Méthodologie

Elle a consisté à l'exploitation documentaire, à une rencontre de cadrage avec les responsables du BUCO, à mener des entretiens individuels (autorités administratives, responsables de structures) ou avec des focus groups, en tenant compte du genre (Femmes / Hommes) dans plusieurs localités[1].
La collecte et le traitement des données et surtout l'analyse des contenus des entretiens ont permis d'aboutir à des résultats bien appréciables sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. Des témoignages et des récits de vie attestent que des vies ont été positivement transformées grâce à l'appui de la Coopération Suisse dans le secteur de l'éducation de base surtout dans le non formel.

Résultats et suggestions

En ce qui concerne ces aspects, le rapport a été structuré en six (6) chapitres (cf. table des matières).

Le bilan physique de l'appui de la coopération suisse est largement positif tant au niveau de l'éducation formelle que surtout non formelle avec une participation active au dialogue politique et social sur l'éducation. Des centaines de milliers d'apprenants/es sont déclarés alphabétisés et formés aux métiers. Les indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation formelle sont en nette amélioration.
Le bilan financier est très important avec des appréciations en général positives pour les contributions aux fonds CAST et FONAENF malgré quelques insuffisances et des aspects à améliorer. ***Le cumul du financement des 4 phases du Programme d'Appui à l'Education de Base (PAEB) s'élève à 41 millions 80 mille CHF (francs Suisse).***

Les défis et les enjeux du système éducatif burkinabè ont été identifiés par les interlocuteurs de l'enquête en termes de gouvernance vertueuse, de performance du système éducatif, d'accès, de rétention, de qualité et pertinence des acquisitions, d'insertion socio-professionnelle aussi bien en ce qui a trait à l'éducation formelle qu'à celle non formelle.

A la suite de la présentation et de l'analyse du bilan ainsi que de l'analyse prospective portant sur des thématiques ciblées, des suggestions et des recommandations sont faites, parmi lesquelles, l'on peut retenir : * le maintien et l'accroissement des contributions aux deux fonds (CAST et FONAENF), jugés toujours pertinents et efficaces ; * des contributions qui pourraient être couplées avec des appuis directs ; * des appuis discrets dans le cadre du partenariat silencieux avec d'autres partenaires au développement ; * l'expérimentation d'un paquet de mesures et d'actions dans deux ou trois régions du pays ; * le renforcement du dispositif de formation initiale et continue du personnel d'enseignement /formation et de la chaine d'encadrement /supervision; * la mise en place d'un Observatoire de la qualité de l'éducation au Burkina Faso.

[1] **Localités concernées** : Ouagadougou, province du Kadiogo et Saponé, province du Bazèga (FDC) ; Kombissiri, province du Bazèga (ASIBA) ; Fada N'Gourma, province du Gourma (Tin Tua) ; Korsimoro, province du Sanmatenga (Andal et Pinal), Sabou (3ADC) et Réo (CDN)

INTRODUCTION

La Coopération Suisse a fait le choix d'inscrire ses interventions dans les pays en voie de développement sur le long terme et dans la durabilité avec un financement mobilisé sur la période indiquée. Ce qui permet d'impacter durablement le contexte ainsi que les bénéficiaires. C'est pourquoi, son mode opératoire est l'approche programme sur une période de 10 ans, voire plus.

Elle intervient dans le secteur de l'éducation au Burkina Faso depuis la fin des années 1980, soit plus de 40 ans avec un programme initialement focalisé sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle, appelé « Programme Alpha » et qui s'est ensuite étendu aux autres sous-secteurs de l'éducation.

Les acquis de ce « programme Alpha » portent sur plusieurs volets : l'amélioration de l'accès à l'éducation de base (i) ; l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation de base (ii) ; l'amélioration de l'opérationnalisation de la stratégie du «Faire – Faire » avec la mise en place du Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) (iii).

Pour faire suite à la fin du programme Alpha (2005 / 2006), la Coopération Suisse a élaboré et mis en œuvre un programme d'appui au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso (PAEB) de près de quinze (15) ans (2006 – 2021) en 4 phases successives : phase1 (du 01/12/2006 au 31/12/2008) ; phase2 (du 01/05/2009 au 31/12/2012) ; phase3 (du 01/12/2012 au 31/12/2016) ; phase4 (du 31/12/2016 au 31/12/2021).

Fidèle à ses principes de redevabilité et d'agir sur le long terme (durabilité), mais aussi d'introspection pour questionner ses démarches et ses choix, la Coopération Suisse a décidé de faire le bilan de son appui au secteur de l'éducation de base (2010 – 2020) et de réaliser une analyse prospective pour les 12 prochaines années.

Un consortium de trois consultants indépendants est mandaté pour mener cette étude dont les objectifs et les livrables sont ci-dessous rappelés.

Les objectifs du mandat

L'objectif général de la mission est de faire le bilan des appuis de la DDC au secteur de l'éducation ainsi que les valeurs ajoutées de la Suisse dans le domaine et d'apprécier l'impact de ses interventions de ces dix dernières années (2010 à 2020), de préciser les acquis et les insuffisances, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations ainsi que les perspectives à envisager pour un nouveau cycle d'appui à moyen et long terme pour les 12 prochaines années.

Il est décliné en huit (8) objectifs spécifiques avec un certain nombre de questions auxquelles il faut apporter des réponses.

a) *Objectif spécifique 1* : Identifier et analyser les atouts et les faiblesses des interventions thématiques couvertes de la Coopération Suisse dans le secteur de l'éducation au Burkina Faso ;
b) *Objectif spécifique 2* : Analyser /interroger la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des fonds du secteur de l'éducation (CAST-FSDEB et FONAENF) ;
c) *Objectif spécifique 3 :* Identifier et décrire les bonnes pratiques à capitaliser, ainsi que les leçons clefs à tirer pour des différentes interventions réussies et durables dans le secteur de l'éducation ;
d) *Objectif spécifique 4 :* identifier les enjeux et défis actuels du système éducatif burkinabè et cela en lien avec le contexte et les dynamiques des parties prenantes

e) *Objectif spécifique 5 :* Etablir une cartographie des interventions des partenaires clés du secteur de l'éducation (enjeux et défis, adresses, thématiques, cibles, régions ou localités couvertes, structures partenaires) ;
f) Objectif spécifique 6 : identifier et proposer les thématiques stratégiques clés ;
g) Objectif spécifique 7 : Prospecter et proposer les alliances futures pour les interventions de la Suisse dans le secteur de l'éducation ;
h) Objectif spécifique 8 : Formuler des recommandations pour orienter le Bureau de la Coopération Suisse dans son appui au secteur de l'éducation.

Pour les questions liées à chaque objectif spécifique et pour plus de détail, se référer à la note de cadrage.

Les livrables du mandat

Les principaux livrables de la mission sont :

1. un rapport de démarrage/note de cadrage présentant les moments forts, le calendrier et l'organisation de la mission ;
2. un rapport provisoire de l'étude ;
3. un rapport final rédigé en langue française en version électronique et en version physique au maximum 30 pages (sans compter les annexes) ;
4. une annexe sur le contexte global de l'éducation de base ;
5. une annexe proposant des objectifs globaux et spécifiques de la future intervention au Burkina Faso pour les 12 prochaines années.

La méthodologie de l'étude

Nous avons voulu une méthodologie simple, inclusive et participative. Les étapes sont :

- une revue documentaire ;
- la participation à une rencontre de cadrage avec les responsables du bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso ;
- l'identification des partenaires de la Coopération Suisse ;
- l'élaboration de guides d'entretiens pour des entretiens soit individuels soit de focus groups[2] ;
- l'organisation des missions de terrain[3] ;
- les entretiens avec des responsables du MENAPLN et des PTF en présentiel et/ou en Visio-conférence (cf. listes de présences, jointes en annexe) ;
- la synthèse des notes issues des entretiens et la rédaction du rapport.

Il est prévu également l'organisation d'un atelier de validation du rapport et sa finalisation.

Le présent rapport qui en est la version finalisée suite à l'atelier de validation qui a eu lieu le 24 juin 2021 est structuré en **deux parties** et chaque partie comportera des chapitres (cf. la table des matières). La 1ère partie fait le bilan de l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de

[2] **Focus groups** : 10 femmes et 10 hommes, entretiens réalisés séparément.
[3] **Localités concernées** : Ouagadougou, province du Kadiogo et Saponé, province du Bazèga (FDC) ; Kombissiri, province du Bazèga (ASIBA) ; Fada N'Gourma, province du Gourma (Tin Tua) ; Korsimoro, province du Sanmatenga (Andal et Pinal), Sabou (3ADC) et Réo (CDN)

base au Burkina Faso sur la période de 2010 à 2020 et la 2ème partie fait l'analyse prospective pour cet appui.

1ère Partie : Bilan de l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de base sur la période de 2010 à 2020

De l'avis de plusieurs acteurs de l'éducation au Burkina Faso, la Coopération Suisse est un partenaire fiable et fidèle à ses engagements et ne cherche pas à influencer les choix stratégiques et les priorités des Etats partenaires. Elle soutient les politiques sectorielles du Gouvernement et fait la promotion ou suscite des réformes à travers le dialogue politique. En revanche elle a délibérément choisi d'appuyer les innovations dans le secteur de l'éducation au Burkina Faso à travers son Programme d'appui à l'éducation de base (PAEB). Ces innovations éducatives et pédagogiques sont ci – dessous présentées au chapitre 1.

Cette première partie du rapport d'étude présente le bilan physique et le bilan financier de l'appui de la coopération suisse d'une part et fait d'autre part l'analyse de l'impact de cet appui au secteur de l'éducation de base sur la période allant de 2010 à 2020.

Mais avant de présenter le bilan, il est indiqué de rappeler les défis et les enjeux du système éducatif de base au Burkina Faso. Le 1er chapitre de cette partie fera le bilan physique ou technique, le chapitre 2 le bilan financier et le chapitre 3 fera l'analyse de l'impact de l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso.

Les enjeux et les défis du système éducatif de base au Burkina Faso

On peut les résumer ainsi qu'il suit :

- atteindre et installer au niveau du système éducatif (formel et non formel, préscolaire, primaire, post – primaire, secondaire) un style de management efficace et une gouvernance vertueuse en comptant sur la volonté et la détermination de chacun des acteurs de l'éducation (autorités politiques, administratives, religieuses, coutumières, communales, enseignants, parents d'élèves, élèves, organisations de la société civile) ;
- envisager et réaliser une réforme en profondeur (suivi/contrôle, système d'évaluation, renforcement du lien entre apprentissage des disciplines fondamentales (lecture, écriture, calcul) et les activités socio – économiques et culturelles) de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) ;
- poursuivre et réussir de manière efficace et satisfaisante la décentralisation du système éducatif au Burkina Faso ;
- diligenter et renforcer la stratégie de l'éducation en situation d'urgence (ESU) ;
- poursuivre la mise à l'échelle des formules alternatives éducatives et pédagogiques et surtout de l'enseignement bilingue en mettant l'accent sur les langues nationales ;
- réformer et adapter les curricula de tous les ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, post – primaire, secondaire) aux réalités socio – économiques du pays, est un impératif ;

- poursuivre et renforcer la lutte contre toutes les formes de disparités (genre, géographiques) et gagner le pari de l'équité dans l'éducation ;
- disposer d'un personnel enseignant et de formateur qualifié, motivé et engagé et pouvoir les utiliser de manière rationnelle ;
- créer, diversifier et opérationnaliser les passerelles entre le non formel et le formel d'une part et d'autre part entre l'enseignement général et la formation professionnelle en vue de faciliter et de promouvoir l'auto – emploi des jeunes ;
- exiger et assurer la qualité des infrastructures et des équipements scolaires (salles de classes, tables bancs…) ;
- renforcer le dialogue politique entre les différents acteurs (étatiques et non étatiques) du système éducatif au Burkina Faso ;
- promouvoir la culture de la citoyenneté et du vivre ensemble dans la paix pour une jeunesse responsable et socialement engagée ;
- résoudre la question complexe du déficit des enseignants scientifiques et/ou techniques au post-primaire et au secondaire ;
- améliorer le temps scolaire (enseignement /apprentissage) et rendre disponibles les intrants essentiels (manuels, matériel didactique) ;
- assurer une gestion rigoureuse et efficace des cantines scolaires ;
- assurer la prise en charge éducationnelle des adolescents hors du système éducatif formel et non formel. En effet, selon une étude réalisée par l'UNICEF en septembre 2017, 51% des adolescents sont hors du système éducatif (formel et non formel) ; c'est un défi énorme. Sinon, l'affirmation de Victor Hugo qui dit «Les exclus de l'école, dans tous les pays se retrouvent dans les débits de boissons, ont maille à partie avec la police, connaissent de près ou de loin la cellule d'enfermement », risque de se réaliser. Et face à cette situation préoccupante, il n'est pas farfelu de penser que parmi les terroristes il y a des jeunes pauvres, exclus de l'école et de leur société.

Au-delà de ces défis, le système éducatif burkinabè a des atouts, notamment une capacité d'accueil en croissance et plus d'enfants scolarisés dont une petite majorité de 59% en 2014 (RESEN 2017) achève le cycle primaire, pourcentage en augmentation (55,1% en 2011). Les principaux indicateurs ont évolué de manière satisfaisante jusqu'en 2017 ; mais de 2017 à 2020 les principaux indicateurs (TBA, TBS et Taux d'achèvement) sont en régression du fait des crises sécuritaires puis sanitaires.

Les effectifs des élèves du primaire (G+F) sont passés de 2 047 630 élèves en 2009/2010 à 3 240 347 élèves en 2019/2020, soit 1 192 717 enfants accueillis en plus dans le système éducatif au primaire en 10 ans ; cela représente un taux d'accroissement global de 58% avec un Taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 4,8%. Les filles sont scolarisées à un rythme plus accéléré (TAMA = 5,4%) par rapport aux garçons (TAMA = 4,1%) (Pour plus de détail et de précisions, se référer au point 3.2.1 du chapitre III et à l'annexe 3 du rapport).

Chapitre 1 : Bilan physique ou technique de l'appui de la coopération suisse

Avant 2010, d'un point de vue global, les résultats enregistrés concernant l'appui de la Coopération Suisse sont appréciables. A titre d'exemple le Doc. 7F-02255.01 (Rapport fin de phase du programme d'appui à l'éducation de base Phase 1 (phase de transition) du 01.12.2006 au 31.12.2008) énumère ce qui suit :

- la contribution à l'amélioration du taux brut de scolarisation de 2006 à 2008, passant de 66,55% à 72,6%;
- le renforcement des structures nationales à savoir les ONGs, les Associations et les structures étatiques agissant dans le secteur de l'éducation ;
- l'augmentation à environ 100 000 du nombre de personnes alphabétisées chaque année sur le territoire du Burkina Faso ;
- la diffusion d'environ 24 innovations technologiques adaptées aux besoins des apprenants ;
- l'augmentation du taux d'alphabétisation de 28% (2006) à 34%(2008) ;

De 2010 à 2020, la coopération suisse a poursuivi sa contribution à l'amélioration des indicateurs de l'éducation au Burkina Faso.

Le bilan est fait d'abord au niveau formel puis au niveau non-formel.

1.1 Au niveau du formel

La Coopération Suisse contribue au CAST depuis 2009. Les ressources du CAST, même s'elles contribuent aussi aux actions liées à la qualité, elles sont en majorité utilisées pour réaliser les infrastructures scolaires en vue d'accroître les capacités d'accueil du système éducatif pour lui permettre de répondre rapidement à la forte demande de scolarisation due à la croissance démographique accélérée. Le taux de croissance annuel moyen démographique est estimé à **2,93%** selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) du Burkina Faso en 2019.

Le tableau ci – après présente l'évolution des écoles, des salles de classes, du personnel enseignant chargé de cours, du taux d'accroissement global et du TAMA[4] du public de 2009/2010 à 2019/2020.

Tableau n° 1: Situation des infrastructures scolaires et du personnel enseignant du public sur les 10 dernières années (2010 – 2020)

EVOLUTION DU NOMBRE D'ECOLES, DE SALLES DE CLASSES ET D'ENSEIGNANTS CHARGES DE COURS AU PUBLIC DE 2009/2010 A 2019/2020													
Année Scolaire	**2009/ 2010**	**2010/ 2011**	**2011/ 2012**	**2012/ 2013**	**2013/ 2014**	**2014/ 2015**	**2015/ 2016**	**2016/ 2017**	**2017/ 2018**	**2018/ 2019**	**2019/ 2020**	**Tx Accr. Global**	**TAMA**
Nombre total d'écoles du public													
Ecoles	8 375	8 831	9 266	2 508	10 425	10 939	11 292	11 538	11 771	11 461	10 630	***26,9%***	***2,4%***
Nombre de salles de classe du public													
Salles de classes	31 492	33 757	35 568	38 710	40 674	44 013	47 005	49 827	52 221	51 967	49 730	***57,9%***	***4,7%***
Nombre de maîtres chargés de cours du public													
Enseignants chargés de cours	31 263	33 594	35 308	38 453	40 819	43 694	46 335	48 821	51 081	50 944	48 705	***55,8%***	***4,5%***

Source : Annuaire statistique 2020 du MENAPLN

Les ressources du CAST, composées de la contribution de six partenaires techniques et financiers (Canada, Luxembourg, Suisse, AFD/France, Unicef, PME), ont permis de construire beaucoup de

[4] TAMA : Taux d'accroissement moyen annuel

nouvelles écoles et de salles de classes. Sur les 10 ans de la période de l'étude, le nombre d'écoles a augmenté de 26,9% à raison de 2,4% par an, les salles de classes de 57,9%, soit un TAMA de 4,7%. En données absolues, en 10 ans, le MENAPLN a réalisé 2 255 nouvelles écoles, 18 238 nouvelles salles de classes et a recruté 17 442 nouveaux enseignants du primaire. Ces efforts d'accroître l'offre éducative au primaire est très appréciable.

L'appui de la coopération suisse a favorisé l'atteinte de résultats quantitatifs aussi bien que qualitatifs en ce qui concerne l'éducation formelle. Le premier résultat à prendre en compte est le développement d'un système éducatif décentralisé auquel la coopération suisse a participé. Ce système a l'avantage d'être ajusté à la réalité économico-culturelle des populations.

Par ailleurs, on notera qu'environ 10 000 jeunes ont bénéficié chaque année d'un accès à la formation et à l'alphabétisation. Le système éducatif du Burkina Faso est resté stable en dépit du soulèvement populaire de 2014 et cela grâce au dialogue politique.

La valorisation des langues nationales et la pédagogie du bilinguisme constituent une importante innovation pédagogique et éducative dont l'impact est jugé positif mais la nécessité pour l'État de maintenir et renforcer les acquis se fait pressante.

Par ailleurs, l'émergence d'une nouvelle approche plus scientifique de transmission de certaines problématiques aux parents par les enfants (conséquence de l'excision, le mariage précoce, la planification familiale, l'importance des latrines, …) est à mettre à l'actif des innovations pédagogiques.

Aussi, le recours croissant à la technologie a un impact qualitatif sur l'approche pédagogique lorsqu'elle n'est pas trop dépendante de la connectivité internet. Ainsi, la prise en compte de l'éducation en situation d'urgence (ESU) dans l'organisation scolaire habituelle est une innovation pédagogique qui relève de la conjoncture actuelle, liée aux déplacés internes pour cause de terrorisme mais qui pourrait être pérennisée.

Une nouvelle approche d'enseignement dans les écoles classiques pourrait prendre place sous la forme de partenariats avec les ONG/ Associations : APE, communes, etc... Le but est que soient apprises à l'école des choses qu'enseigneraient les parents sur l'environnement, l'agriculture, les jardins maraichers, l'hygiène féminine, etc.

Ces innovations permettent de tirer parti de l'avancée des technologies pour l'école, de mieux situer celle-ci dans son contexte socio-culturel environnant en facilitant son appropriation par les parents, les communautés.

Toutefois, l'arbre ne devant pas cacher la forêt, il ressort des rapports de suivi du CAST que la qualité de certaines infrastructures scolaires reste à désirer (des écoles s'écroulent, des toitures sont décoiffées, du doute sur l'efficacité des fonds transférés aux communes, existe…).

La situation des effectifs des élèves et des principaux indicateurs sera faite au niveau du chapitre III portant sur l'analyse de l'impact de l'appui de la Coopération suisse au secteur de l'éducation de base.

1.2 Au niveau du non formel

L'éducation non formelle comporte deux volets essentiels : l'alphabétisation des adultes et l'éducation des jeunes adolescents (9 – 15 ans). Au Burkina Faso, la Coopération Suisse a gagné une notoriété et un leadership dans l'accompagnement technique et dans le financement de l'éducation non formelle à travers des appuis directs aux ONG et Associations locales, d'une part et d'autre part, à travers des appuis budgétaires au Gouvernement du Burkina Faso ; elle contribue fortement au Fonds pour

l'Alphabétisation et l'Education non formelle (FONAENF) qui a un statut associatif mais en charge d'un service public. Elle intervient dans le domaine du non formel depuis plus de 40 ans. Les résultats et les acquis sur le terrain sont probants et illustratifs. Pour ce faire et à titre d'exemple, l'on note l'accès renforcé des élus locaux aux programmes d'alphabétisation qui leur assure une meilleure aptitude à gérer les responsabilités qui leur ont été déléguées par les populations en matière d'éducation.

1.2.1 Alphabétisation des adultes

L'alphabétisation des adultes au Burkina Faso a connu plusieurs étapes avec des hauts et des bas. En rappel, nous citerons quelques programmes emblématiques qui ont marqué l'histoire de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Il s'agit entre autres des opérations « Alpha Commando ; Bantaare ; le programme Alpha de la Coopération Suisse ; la stratégie du faire – faire donnant naissance au FONAENF.

Dans le cadre du PDSEB, les actions de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF) sont planifiées et exécutées sur trois (3) axes : offre et demande en ENF (i) ; qualité de l'ENF (ii) ; évaluation des acquis des apprentissages (iii).

A défaut de disposer des données cumulées sur les dix années précédentes (2010 – 2020), nous présentons la situation de 2020 à titre illustratif. Ainsi, en 2020, le FONAENF a financé 353 opérateurs /trices, pour l'ouverture de 2 715 centres dans le cadre de la campagne ordinaire (panier commun) 139 centres PRCJ[5] (appui direct de la Coopération Suisse en contribution au FONAENF) et les activités du projet "PADEJ.MR[6], financé par la BAD.

Tableau n° 2: Evolution du nombre de centres et des effectifs des apprenants sur les trois (3) dernières années (2018 – 2020) (adultes + jeunes + adolescents)

Désignation	**Années**		
	2018	**2019**	**2020**
Nombre de centres ouverts	3 648	2982	2 365
Effectif des apprenants inscrits	128 509	120 482	94 997
Dont filles et/ou femmes	96 526	92 693	72 708
Nbre d'apprenants déclarés alphabétisés	***68 114***	***56 389***	***42 749***
Pourcentage des déclarés alphabétisés / inscrits	**53%**	**46,8%**	**45%**

*Source : DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019, 2020 **;** Rapport 2020 du suivi du PDSEB*

Commentaire : sur les trois années (2018 à 2020), l'on constate une tendance à la baisse des centres ouverts dont la conséquence directe est la baisse des effectifs des apprenants inscrits. Les objectifs sont loin d'être atteints et il sera difficile voire impossible pour le Burkina Faso de respecter ses engagements au niveau de la communauté internationale, surtout en ce qui concerne l'atteinte des cibles de « l'Education 2030 ».

Les pourcentages des déclarés alphabétisés sont alarmants. Quatre raisons possibles pourraient expliquer cette inefficacité interne du non formel : le système d'évaluation est inadapté et mal appliqué (i) ; les animateurs n'ont pas un bon niveau académique et/ou professionnel (en pédagogie ou andragogie) (ii) ; beaucoup d'apprenants ont abandonné les centres d'alphabétisation et de formation avant l'évaluation (iii) ; les programmes (curricula) du non formel ne sont pas pertinents et ne répondent pas aux besoins des apprenants/es (iv).

[5] PRCJ: Programme de renforcement de capacités des jeunes ;

[6] PADEJ/MR : Projet d'appui à l'emploi des jeunes et développement des compétences en milieu rural

Ces résultats montrent que le Non formel est élitiste, sélectif à l'instar du formel, ce qui est inquiétant. Des réformes en profondeur sont plus que nécessaires au niveau du non formel en se basant sur les résultats d'une étude rigoureuse.

1.2.2 Innovations éducatives et pédagogiques

Description et appréciation des innovations éducatives et pédagogiques

Les innovations éducatives et pédagogiques accompagnées par la Coopération Suisse sont :

- La méthode **Reflect,** une approche participative et active, utilisée pour trouver des solutions endogènes aux problèmes vécus par les populations ou les communautés à la base. Elle concerne surtout les adultes. Elle a été expérimentée et diffusée par plusieurs opérateurs/trices ou Associations actives dans l'éducation non formelle, notamment FDC, ASSIBA, Tin Tua, 3ADC, CDN et autres organisations de la société civile avec l'accompagnement technique et financier de la Coopération Suisse et de l'EdM. L'APENF a apporté son expertise pour promouvoir cette approche ;
- L'Approche d'Enseignement – apprentissage du Français à l'Adulte et à l'adolescent **(AEFA)**, développée par l'APENF avec le soutien financier de la Coopération Suisse ; c'est une approche pédagogique qui permet d'apprendre une seconde langue facilement, voire rapidement à partir des acquis d'une première langue bien maîtrisée. Les alphabétisés en LN utilisent cette méthode pour apprendre le français ;
- La Pédagogie du texte (PdT), une méthode d'enseignement à partir d'un texte, destinée aux élèves et aux apprenants adolescents. Les opérateurs/trices qui l'ont expérimentée et stabilisée, sont : la FDC, ASSIBA, Andal et Pinal, ASUDEC avec l'accompagnement technique et financier de la Coopération Suisse et de l'EDM à travers un financement et un projet conjoints. A partir de cette approche pédagogique innovante, des alternatives éducatives ont été créées et développées par les mêmes opérateurs/trices. Il s'agit des Ecoles Communautaires **(ECom)** promues par la FDC dans la province du Bazèga / Région du Centre – Sud ; des Ecoles du berger et de la bergère **(EdB)** développées par Andal et Pinal dans la province du Sanmatenga / Région du Centre – Nord ; des foyers d'éducation et d'innovations pédagogiques pour adolescents **(FEIPA)** promues par ASIBA dans la province du Bazèga / Région du Centre – Sud ; les écoles authentiques **(EA)** développées par ASUDEC dans la province de la Bougouriba / Région du Sud – Ouest.
- En plus, l'Association Tin Tua a développé dans les provinces de la Région de l'Est une formule alternative, appelée « centres Banan Nuara » **(CBN 1 & 2)** qui ressemble aux CEBNF, formule pour les jeunes, développée par l'Etat avec le soutien de l'UNICEF. Les apprentissages se font en utilisant surtout la langue nationale. Les CBN sont des écoles bilingues et exploitent le système des passerelles ;
- Aussi, l'Etat a initié les Centres d'Education de Base Non Formelle **(CEBNF)** avec l'appui de l'UNICEF ;
- Les Centres de formation multi domaines **(CMD)** expérimentés par l'Association TRADE dans la Comoé / Région des Cascades et au Séno / Région du Sahel ;
- L'Alphabétisation Formation Intensive des jeunes de 9 à 15 ans pour le Développement **(AFI -D)**, une alternative éducative, promue et soutenue par l'ONG Solidar Suisse.

Certaines de ces alternatives existaient avant le financement du BUCO qui a beaucoup aidé à leur consolidation.

Le public cible de toutes ces innovations, ce sont les jeunes de **9 à 15** ans (filles et garçons). Elles ont permis d'accueillir, d'alphabétiser et de former aux métiers des milliers de jeunes, surtout en milieu rural et de faciliter leur insertion socio – professionnelle et atténuer un tant soit peu l'exode rural. La plupart de toutes ces formules alternatives ont bénéficié de l'accompagnement technique et financier de la Coopération Suisse et de EdM. Elles viennent d'être reconnues officiellement par le MENAPLN par Arrêté n° 2021 – 025 /MENAPLN/SG/DGREIP du 26 février 2021, permettant ainsi leur mise à l'échelle sur l'ensemble du territoire.

Ces innovations éducatives et pédagogiques apportent à tout point de vue une valeur ajoutée à la pertinence et à la qualité de l'éducation de base au Burkina Faso. Elles ont démontré leur efficacité pour améliorer les pratiques pédagogiques et le système enseignement / apprentissage. Elles sont suffisamment documentées et stabilisées. Ces innovations sont pragmatiques, adaptables et utilisables dans plusieurs situations contextuelles différentes.

Le Projet conjoint d'appui à une éducation de base de qualité par la PdT/APC[7] des 09-15 ans et à leur promotion socio-économique, cofinancé par la Coopération Suisse et Enfant du Monde (EdM) de mars 2013 à décembre 2016, a permis d'accueillir et de former ***13 077 enfants/jeunes dont 6 116 filles/femmes sur un objectif visé de 26 094 adolescents dont 12 000 filles et femmes*** dans les alternatives éducatives et pédagogiques de la FDC (ECom), de ASIBA (FEIPA), de Andal et Pinal (EdB), de ASUDEC (EA), soit 50,11% de taux de réalisation (cf. rapport final Projet conjoint de EdM). Le projet a réalisé 50% de ses objectifs pour deux raisons essentielles : la contribution financière de l'Etat aux promoteurs de ces formules alternatives n'a pas été effective (i) ; la complexité et le coût élevé des activités de la PdT à introduire dans les écoles primaires classiques (ii).

Tableau n° 3: Evolution du nombre de centres et des effectifs des apprenants sur les trois (3) dernières années (2018 – 2020) (adolescents 9 – 15 ans) au niveau national

Désignation	Années			Cumul des 3 ans
	2018	2019	2020	
Nombre de centres adolescents ouverts	554	575	562	
Effectif des apprenants adolescents inscrits	14 788	14 787	13 647	43 222
Dont filles et/ou femmes	8 035	7 936	7 398	23 369
%age de filles et/ou femmes	54,3%	53,6%	54,2%	54%

Source ; DGESS : Annuaires statistiques de l'ENF 2018, 2019, 2020

Commentaire : Au cours des 3 dernières années plus de 43 200 adolescents (9 – 15 ans) dont 54% de filles ont bénéficié de programmes de rattrapage pour se former aux métiers et acquérir les compétences de base (lecture, écriture et calcul).

Autres initiatives en cours de mise en œuvre

- Le projet « Vers une école résiliente », financé par plusieurs partenaires (UNICEF (**USD 387 207**) ; Danemark (**USD 3.400.000**) ; Suisse (**USD 5.000.000**) ; Norvège (**USD 587.520**), est mis en œuvre par l'UNICEF dans les sept (7) régions frontalières avec le Mali et le Niger (Cascades, Hauts Bassins, Boucle du Mouhoun, Centre – Nord, Nord, Sahel et Est). La durée de ce projet est de 36 mois (novembre 2018 – octobre 2021). L'objectif du projet est d'assurer une continuité éducative à d'environ 875.000 enfants dont 400.000 filles (46%) par des actions de prise en charge psychosociale, de réduction des risques en utilisant l'approche « **Safe School** » et du programme d'éducation par la Radio.

[7] PdT/APC : Pédagogie du texte / Approche par les compétences

- **Le projet pilote de Numérisation de ressources pédagogiques**, financé par la Coopération Suisse est mis en œuvre et coordonné par la DGREIP[8]. Le projet a **deux volets** : *l'éducation au numérique et par le numérique.* Il est prévu l'initiation aux outils numériques et la sensibilisation sur les dangers du numérique et la cybercriminalité. L'éducation par le numérique vise à permettre aux élèves d'apprendre en utilisant les matériels numériques et d'enseignement à distance. Il consiste à mettre à la disposition des élèves du primaire, du post – primaire et du secondaire des tablettes en vue de les aider à apprendre mieux en classe et en dehors de la classe en se servant du numérique. L'expérimentation aura lieu dans les régions à forts défis sécuritaires, notamment le Centre – Nord, la Boucle du Mouhoun, le Nord et vise à atteindre 2 000 élèves pour cette phase pilote. Ce projet d'éducation à la digitalisation ou au numérique aidera plus tard les élèves déplacés, en rupture scolaire ou en situation de décrochage de continuer les apprentissages et d'améliorer les acquis scolaires en dehors des classes fermées. A terme, cette innovation pourrait intégrer la stratégie nationale d'Education en Situation d'urgence (ESU) et la faire passer à l'échelle au niveau national.

1.3 Au niveau du dialogue politique

La Coopération Suisse a appuyé sur une longue période plusieurs OSC parmi lesquelles, il faut citer Tin Tua à Fada, la FDC à Saponé, ASIBA à Kombissiri, Andal et Pinal à Korsimoro, l'APENF à Ouagadougou, TRADE à Bobo Dioulasso, ASUDEC à Diébougou. L'accompagnement de la Coopération Suisse a permis à ces OSC de construire et de renforcer progressivement leurs capacités organisationnelles et institutionnelles et leurs capacités à participer au dialogue politique avec les structures de l'Etat.

Elle a travaillé en partenariat avec des ONG Suisse représentées au Burkina Faso, telles que « Enfant du Monde (EdM) et Solidar Suisse sur des innovations ». Grâce à cet accompagnement de la Coopération Suisse, les ONG et Associations partenaires font davantage l'objet de concertation et participent de plus en plus aux rencontres du cadre partenarial du secteur de l'éducation tant au niveau central qu'au niveau déconcentré ou décentralisé.

Le dialogue politique entre les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les communautés de base, est renforcé grâce à la place et à l'importance accordées aux OSC dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives et de formation.

Chapitre 2 : Bilan financier

Le bilan financier de l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso sur les 10 dernières années (2010 – 2020), portera sur les 4 phases du PAEB et autres financements spécifiques (UNICEF et ESU).

Le financement des deux premières phases a été fait surtout sous forme de financement direct et/ou en cofinancement avec EdM aux ONG et Associations partenaires, telles que : **Tin Tua, FDC, Andal et Pinal, ASIBA, ASUDEC et APENF** en vue d'expérimenter et de promouvoir les formules alternatives d'éducation et d'innovation pédagogique à partir de la PdT pour la formation des adolescents de 9 à 15 ans.

Les phases 3 & 4 du PAEB ont été financées essentiellement sous forme d'appui budgétaire ciblé en passant par le CAST pour l'éducation formelle et par le FONAENF pour l'éducation non formelle.

[8] DGREIP : Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique

2.1 Le financement des phases 1 & 2 du PAEB

Tableau n° 4: Situation du financement des phases 1 & 2 du PAEB et des structures bénéficiaires

Désignation	Structures bénéficiaires	Montant du financement	Période / durée
Phase 1 du PAEB	* Directions centrales du MENAPLN, Ouagadougou * Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle **(FONAENF),** Ouagadougou * Œuvre Suisse d'Entraide ouvrière (**OSEO**), Ouagadougou * Association pour la promotion de l'Education non formelle (**APENF**), Ouagadougou * Association des Editeurs et publicateurs de Journaux en Langues Nationales, Ouagadougou * Association **Tin Tua**, Fada N'Gourma	*4 630 000 CHF* NB : à la date du 15/06/2021, 1CHF = 602,52 F CFA	01/12/2006 au 31/12/2008
Phase 2 du PAEB	* Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle **(FONAENF),** Ouagadougou * Œuvre Suisse d'Entraide ouvrière (**OSEO**), Ouagadougou * Association pour la promotion de l'Education non formelle (**APENF**), Ouagadougou * Association **Tin Tua**, Fada N'Gourma * Training for development (**TRADE**), Bobo Dioulasso * Fondation pour le développement communautaire (**FDC**), Ouagadougou * Association de Solidarité Internationale pour le Bazèga (**ASIBA**), Kombissiri * Andal et Pinal, Korsimoro / Sanmatenga * Africa's Substrainable Development Council (ASUDEC), Ouagadougou	*4 950 000 CHF* NB : à la date du 15/06/2021, 1CHF = 602,52 F CFA	01/05/2009 au 31/12/2012

En se référant aux différents rapports de suivi financier, les taux d'exécution budgétaire sont satisfaisants (plus de 90%). Les financements des deux phases (1&2) du PAEB ont permis de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des opérateurs/trices en AENF. Cela leur a permis d'expérimenter, de stabiliser et de promouvoir les formules novatrices ci – dessus décrites (ECom, FEIPA, EdB, EA, CBN, AEFA) avec l'accompagnement de EdM et de l'APENF.

2.2 Le financement des phases 3 & 4 du PAEB

Tableau n° 5: Situation du financement des phases 3 & 4 du PAEB et des structures bénéficiaires

Désignation	Structures bénéficiaires	Montant du financement	Période / durée
Phase 3 du PAEB	* Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle **(FONAENF),** Ouagadougou * Fonds commun du secteur de l'éducation, Compte d'affectation spéciale du Trésor **(CAST)**, Ouagadougou * Association Tin Tua, Fada N'Gourma * Training for development (TRADE), Bobo Dioulasso * Fondation pour le développement communautaire (FDC), Ouagadougou * Association de Solidarité Internationale pour le Bazèga (ASIBA), Kombissiri * Andal et Pinal, Korsimoro / Sanmatenga * Africa's Substrainable Development Council (ASUDEC), Ouagadougou * Enfants du Monde Suisse (EDM)	*12 500 000 CHF* NB : à la date du 15/06/2021, 1CHF = 602,52 F CFA	01/12/2012 au 31/12/2013

Phase 4 du PAEB	* Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle **(FONAENF),** Ouagadougou * Fonds commun du secteur de l'éducation, Compte d'affectation spéciale du Trésor **(CAST)**, Ouagadougou	*19 000 000 CHF dont 7 400 000 CHF* pour le FONAENF NB : à la date du 15/06/2021, 1CHF = 602,52 F CFA	31/12/2016 au 31/12/2021

Les financements de la phase 3 & 4 ont été essentiellement des contributions aux paniers communs (le CAST et le FONAENF). L'état d'exécution des budgets est ci – dessous présenté.

NB : Le cumul du financement des 4 phases du PAEB s'élève à 41 millions 80 mille CHF (francs Suisse).

2.2.1 Le financement du CAST

La situation des contributions au CAST se présente ainsi que synthétisée dans la figure qui suit. Suivent les commentaires à son propos.

Graphique n°1 : Répartition du financement 2020 du CAST/FSDEB par bailleur

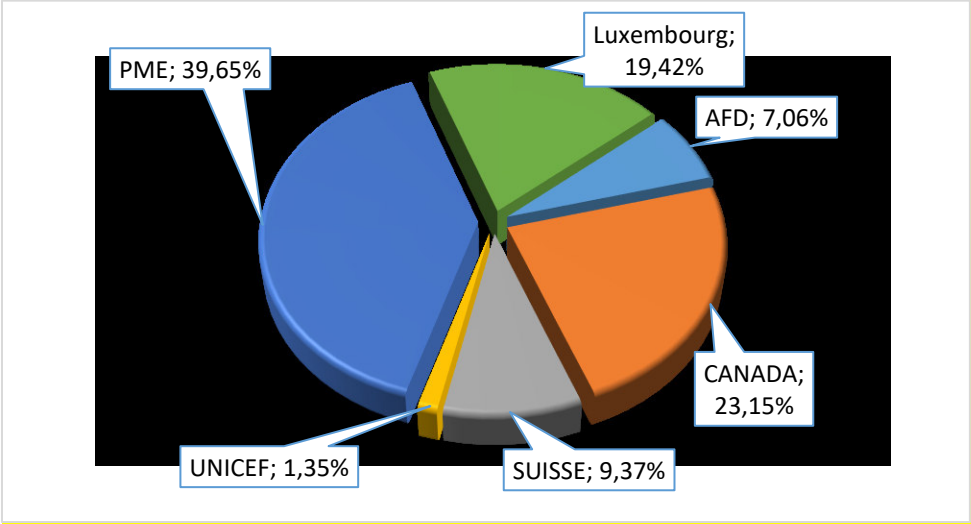

Source : Rapport de Suivi Financier (RSF) annuel 2020 du PDSEB

Tableau n° 6: Évolution des financements du CAST/FSDEB de 2018 à 2020

Partenaires	2018	2019	2020	TOTAL	%
AFD		1 181 000 000	1 312 000 000	2 493 000 000	5,2%
Canada	5 376 000 000	6 450 000 000	4 300 000 000	16 126 000 000	33,4%
Suisse	1 124 000 000	1 120 000 000	1 740 000 000	3 984 000 000	8,3%
UNICEF	282000000	250 000 000	250 000 000	782 000 000	1,6%
PME 1	1 968 000 000	2 427 000 000	4 752 000 000	9 147 000 000	19,0%
PME 2			2 612 000 000	2 612 000 000	5,4%
Luxembourg	4 203 000 000	5 259 000 000	3 608 000 000	13 070 000 000	27,1%
Total hors report	**12 954 000 000**	**16 687 000 000**	**18 574 000 000**	48 215 000 000	100,0%

Source : Rapport de suivi financier du PDSEB 2020

Commentaire : Ces trois dernières années (2018 – 2020), le Canada, le Luxembourg, le PME et la Suisse ont contribué fortement au CAST. Les données du tableau n°5 et du graphique attestent. Cela a permis sans nul doute de booster les réalisations des infrastructures et des équipements scolaires.

Évolution de la contribution de la Coopération Suisse au budget du CAST (2009-2021)

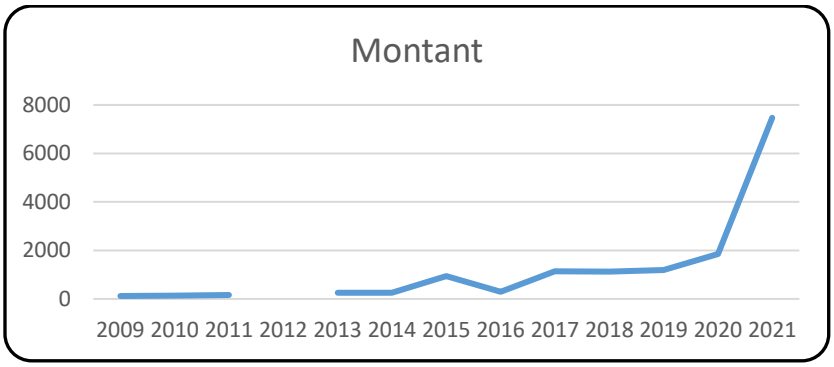

2.2.2 Le financement du FONAENF

Le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education non formelle (FONAENF) a été créé en 2003 sous le statut du droit privé. C'est une structure associative dont les membres sont de quatre catégories : l'Etat, les PTF, les opérateurs/trices (Associations et ONG) en AENF et le secteur privé. Le FONAENF est l'instrument d'opérationnalisation de la stratégie du « faire – faire ». Il a vu le jour grâce au dialogue politique entre l'Etat, les OSC, les PTF et les bénéficiaires de l'AENF, sous le leadership éclairé et engagé de la Coopération Suisse.

Graphique n°2: Le mécanisme de financement du FONAENF est décrit à travers **le schéma** ci – après

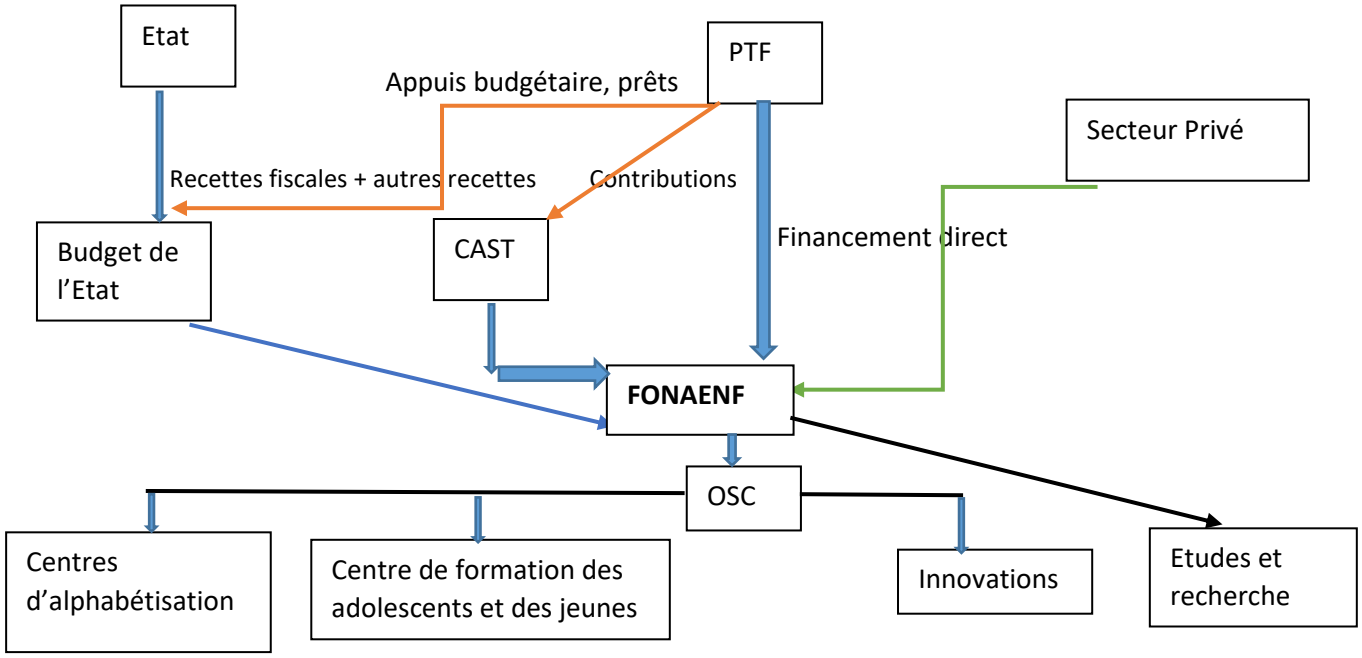

- **Situation des financements du FONAENF**

  Tableau n° 7: Etat consolidé des fonds reçus depuis la création du FONAENF (mars 2003 à décembre 2020)

Sources de financement	Cumul des reccettes de 2003 à 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	TOTAUX	%
Etat Burkinabè (budget général)	4 565 000 000	2 650 000 000	2 950 000 000	2 650 000 000	1 068 750 000	1 068 750 000	2 001 401 000	2 000 000 000	2 000 000 000	1 500 000 000	22 453 901 000	25,49%
Projet éducation (Canada et Pays-Bas)	1 835 844 162										1 835 844 162	2,08%
Ambassade des Pays Bas	11 544 844 092	777 249 000	777 249 000								13 099 342 092	14,87%
Coopération Suédoise	5 714 298 553										5 714 298 553	6,49%
Ambassade Royale du Danemark	2 726 922 439	438 596 491	263 157 895	263 157 895			-28 217 816				3 663 616 904	4,16%
Coopération Suisse	4 142 000 000	880 000 000	574 000 000	1 300 000 000	550 000 000	100 000 000		719 973 192	558 968 042	0	8 824 941 234	10,02%
PTR HIMO								99 619 000	0	0	99 619 000	0,11%
PADEJ / MR										10 625 000	10 625 000	0,01%
Coopération Française (PAEN)	29 538 935										29 538 935	0,03%
PENF (Canada)	96 742 349										96 742 349	0,11%
Projet Education / BAD	1 537 903 661										1 537 903 661	1,75%
Coopération Luxembourg	393 559 200	131 186 400	131 180 249								655 925 849	0,74%
Etat Burkinabè (budget CAST)	13 501 881 000	2 200 000 000	2 101 092 000	2 576 000 000	2 950 000 000	1 000 000 000	750 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	28 078 973 000	31,88%
ADEA	1 514 326										1 514 326	0,00%
FTI	1 400 000 000										1 400 000 000	1,59%
Secteur privé (ONATEL, LONAB, TOTAL, SODEPAL, HAGE, Ministère de la défense et Chambre de Commerce)	18 920 452		3 000 000	3 000 000	23 247 050	23 247 050		23 247 050	23 247 050	0	117 908 652	0,13%
Intérêts produits par les DAT)	230 557 054	117 905 757	25 957 834								374 420 645	0,43%
Reversements des reliquats par les opérateurs	35 700 447	455 725	732 888	2 720 900	7 794 941	671 409	3 044 090	1 677 500	6 263 644	8 891 503	67 953 047	0,08%
Vente de dossiers d'appel d'offres	3 010 000	2 050 000	630 000	200 000	950 000	520 000	3 240 000	1 390 000	5 660 000	150 000	17 800 000	0,02%
TOTAUX	47 778 236 670	7 197 443 373	6 826 999 866	6 795 078 795	4 600 741 991	2 193 188 459	2 729 467 274	3 845 906 742	3 594 138 736	2 519 666 503	88 080 868 409	100,00%

Source : Tableau construit par le DAF du FONAENF à partir des rapports financiers.

Depuis sa création en 2003, soit 18 ans d'existence, le FONAENF a bénéficié de plusieurs sources de financement. Le cumul des contributions reçues au cours de ces 18 années, est estimé à plus de 88 milliards de F CFA. La Coopération Suisse a contribué à plus de 8 milliards 800 millions de FCFA sur cette même période. Les sources de financement du FONAENF qui sont restées constantes durant les 18 ans sont : le budget de l'Etat, le CAST, la Coopération Suisse et le secteur privé.

2.3 Appréciations et commentaires des acteurs du CAST et du FONAENF

2.3.1 Compte d'affectation spécial du Trésor (CAST)

Tableau n° 8 : Analyse des atouts et des faiblesses du CAST et du FONAENF

Compte d'affectation spécial du Trésor (CAST)	
Atouts / Forces	***Faiblesses***
• **Au niveau de la pertinence** - Le CAST est une émanation de la volonté politique de l'Etat du Burkina faso et des PTF pour faire suite à la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide dont le principe de base est l'harmonisation, l'alignement des procédures et la coresponsabilité dans la mise en oeuvre des programmes de développement. - Les ressources du CAST sont logées à la BCEAO[9] et non au Trésor public d'où une sécurisation des fonds qui échappent aux réaménagements et aux régulations budgétaires et sont affectés uniquement à l'éducation. - Le CAST est le second pilier ou levier du financement de l'éducation de base au Burkina Faso après le budget de l'Etat. C'est un outil pertinent qui renforce, solidifie et consolide le dialogue politique entre les parties prenantes du CAST (Etat, PTF, OSC). - Sans le CAST, il n'y aurait probablement pas de dialogue politique de cette qualité au niveau du secteur de l'éducation. - Le CAST permet d'affecter directement les ressources au développement de l'éducation, dérogeant ainsi au principe budgétaire de la non affectation des recettes aux dépenses. - L'adoption du principe du report du solde du CAST d'année en année permet au CAST d'échapper au gel des crédits, au principe de l'annualité budgétaire et aux lois de finance rectificatives. ----------	• **Difficultés** * Le CAST ne finance pas un certain nombre d'activités qui sont importantes et prioritaires pour le MENAPLN (l'organisation des examens et concours, les activités sportives et culturelles, les retributions ou prises en charge); alors certaines activités non réalisées. * L'introduction de certaines conditionnalités de décaissement est une dérogation au principe de l'alignement aux procédures nationales; cela a pour conséquence les reports importants des crédits budgétaires et à terme c'est un risque, voire une menace sur les capacités d'absorption du ministères. * Les textes actuels ne permettent pas de déployer le CAST jusqu'au niveau école alors que cela est fortement demandé par les PTF parce que les besoins d'apprentissage des élèves doivent être au centre de nos préoccupations. * Dans le cadre de la planification de l'utilisation des ressources du CAST (Plan d'action), la note de cadrage est un outil d'orientation et de cadrage des dépenses à l'instar du CDMT[10] et de la circuliare budgétaire pour le budget de l'Etat. Les PTF du secteur de l'éducation ont le leadership de ce document. Ils en profitent pour imposer leurs choix et leurs priorités qui ne s'alignent pas des fois avec les priorités du ministère. Cela rend difficile le dialogue politique et peut créer à terme des frustrations. * le transfert aux collectivités territoriales est apprécié par certains acteurs comme un transfert de dépenses et non de compétences et des ressources. Le tarnsfert doit être fait comme un appui budgétaire aux communes pour la mise en oeuvre de leurs plans de développement communaux. Les transferts sont liés à des dépenses bien ciblées. La moindre dérogation est considérée comme dépenses inéligibles.

[9] BCEAO : Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
[10] CDMT : Cadre de dépenses à moyen terme (3 ans)

CAST (suite)	
Atouts / Forces (suite)	***Faiblesses (suite)***
- La gestion des fonds du CAST connaît une flexibilité ; les décisions de déblocage sont signées par le ministre de l'éducation après avis de non objection des PTF. - Le CAST ne finance pas les dépences régaliennes de l'Etat, notamment les charges salariales du personnel ; cela permet de maximiser sur les investissements. - Les procédures du CAST n'autorisent pas les préfinancements. - Le CAST dispose d'un certain nombre d'outils de planification et de gestion (plan d'action, plan de passassion de marchés publics, plan de trésorerie ou de déblocage des fonds, manuel de procédures). - La gestion des ressources du CAST est soumise à l'exigence de la transparence, de la rigeur, de la redevabilité et de la reddition des comptes (rapports de suivi financier réguliers, contrôle interne de l'exécution du budget, audit externe de la gestion financière et comptable...). - Les plans d'action et les rapports d'activités et financiers du CAST sont soumis à l'appréciation de l'Assemblée nationale et du Gouvernement du Burkina faso en même temps que le budget de l'Etat. - *E**n conclusion**, le CAST est mis en place depuis 2003 ; il a 18 ans et avec le temps, il se bonifie, vu la qualité des débats et des échanges, la pertinence des propositions et des recommandations des acteurs du CAST (cadre partenarial) et la qualité des documents produits.* • **Au niveau de l'efficacité** - Les ressources du CAST sont transformées en biens et services chaque année au profit du MENAPLN et les populations à la base. - Des centaines de complexes scolaires, des milliers de salles de classes, des CEG et des lycées sont réalisés grâce aux ressources du CAST permettant ainsi d'accroître les capacités d'accueil du système éducatif. - Les réformes éducatives, les choix stratégiques sont de plus en plus influencés positivement par les recommandations, les suggestions, les propositions et les amendements issus du dialogue politique. Les documents de travail sont améliorés et mieux présentés. - le CAST est un cadre fédérateur qui permet de mutualiser les ressources, les énergies et les réflexions.	* Le pilotage du CAST (planification, exécution) par les PTF est de plus en plus opérationnel (choix et mise en oeuvre des activités) au lieu de rester au niveau stratégique (accord sur les résultats à atteindre). Cela donne l'impression que les PTF veulent prendre la place du conducteur du véhicule (mise en oeuvre de la politique éducative) et le MENAPLN comme un passager. • **Aspects à améliorer** * Respecter les principes de l'alignement aux procédures nationales par les PTF. * Faire plus confiance au Ministère pour l'allocation des ressources dès que la note de cadrage est adoptée de façon consensuelle. * Eviter les écarts de langages et soigner le style et le ton dans les correspondances administratives. * Revoir certains indicateurs des conditionnalités (part du fonctionnement dans le budget global des structures centrales). * Alléger les procédures du CAST pour réduire les reports. * Créer une agence de construction des infrastructures pour mieux absorber les crédits. * Le mécanisme actuel de décaissement qui se fait en deux temps pour certains PTF du CAST (part fixe et part liée ou variable), est à améliorer. Des aléas ou des facteurs exogènes peuvent empêcher l'atteinte des cibles des indicateurs choisis en commun accord et suivis et évalués par un expert (côté PTF). C'est le cas de la cise sécuritaire et/ou sanitaire. * la relecture du manuel de procédures du CAST est une nécessité. * améliorer la gouvernance du CAST du côté de l'Etat. A titre d'exemple, exécuter 80 activités d'un plan d'action qui n'est pas encore validé par les PTF. * l'acquisition des vivres pour les cantines scolaires est à revoir. Il faut situer les responsabilités au niveau des vivres livrés aux écoles et impropres à la consommation ainsi que les cas de l'achat des vivres non livrés. A ce niveau, le principe de l'impunité "zéro" doit s'appliquer dans toute sa rigueur.

2.3.2 Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non Formelle (FONAENF)

Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non Formelle (FONAENF)	
Atouts / Forces	***Faiblesses***
• **Au niveau de la pertinence** * le FONAENF a une longue expérience (plus de 18 ans) dans le financement des activités de l'AENF à travers les opérateurs/trices. * c'est un instrument de financement qui bénéficie d'une autonomie de gestion avec des organes de coordination, de contrôle et de gestion (Assemblée générale, Conseil d'administration, Contrôle financier, Direction générale, Comités de financement). * tout comme le CAST, le FONAENF est un bon outil de dialogue politique entre les acteurs du non formel. C'est un cadre fédérateur. * il permet de mobiliser davantage les ressources financières pour le non formel qui, de tout temps, manque de financement. * le FONAENF redistribue les ressources mobilisées aux opérateurs/trices intervenant sur l'ensemble du territoire pour mener les activités d'alphabétisation et de formation des adultes et des jeunes. * le FONAENF collabore avec un vaste réseau d'opérateurs/trices en AENF et le maillage du territoire est quasi total. Il a constitué aussi une banque d'experts de compétences variées bien fournie. * les comptes du FONAENF sont audités chaque annés y compris les comptes des opérateurs/trices bénéficiaires sur le terrain.cela permet de réduire les risques de détournements ou de mauvaise gestion des fonds mis à disposition et garantit plus ou moins la transparence. * le FONAENF dispose d'un siège, des locaux appropriés et du personnel compétent. * Le FONAENF a une offre variée d'alphabétisation et d'éducation non formelle (AFB[11] – FTS, Formules alternatives pour les jeunes et les adolescents avec l'intégration des activités socioéconomiques.	• **Difficultés** - la crainte du retour de l'analphabétisme et/ou la complicité des opérateurs/trices ont contribué à créer et à maintenir un nouveau type d'apprenant, appelé "*les apprenants/es carriéristes*" (à chaque campagne d'alphabétisation, ils ou elles sont inscrits/es). - la non fiabilité des données statistiques de l'AENF pour plusieurs raisons : les insuffisances du système de S/E[12]; le manque de rigueur et de la sincérité de certains opérateurs/trices sur le terrain. - les centre d'alphabétisation et de formation fictifs du fait de certains opérateurs indélicats. - la grande majorité des acteurs du système éducatif y compris certains PTF accorde peu d'importance à l'éducation non formelles ; ils ne font pas confiance aux acteurs du non formel et doutent de l'efficacité des programmes d'alphabétisation et de formation. Le FONAENF est victime de cette mauvaise image du non formel. - la supression des antennes régionales du FONAENF pour plusieurs raisons contribue à la centralisation un peu exagérée des prises de décision et de suivi – contrôle des activités sur le terrain à l'heure où le pays a fait le choix d'aller progressivement, mais surément vers la déconcentration et la décentralisation.

[11] AFB – FTS : alphabétisation-formation de base : Il s'agit précisément de la formule enchaînée et de la formation complémentaire de base couplée chacune avec une formation technique spécifique (FE-FTS, FCB-FTS)

[12] S/E : Suivi et Evaluation

Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non Formelle (FONAENF) (suite)	
Atouts / Forces	***Faiblesses***
• **Au niveau de la pertinence (suite)** * Le FONAENF est sensible genre; l'une des conditionnalités pour bénéficier des financements du FONAENF est de réaliser 60% de femmes ou de filles inscrites dans les centres d'alphabétisation et de formation. Aussi, Il finance les centres pour des personnes à handicap visuel (le braille) et pour des prisonniers. • **Au niveau de l'efficacité** * Les financements du FONAENF aux opérateurs, contribuent à créer chaque année des milliers d'emplois temporaires relativement bien remunérés surtout en milieu rural (animateur/trice, superviseur/se, Coordonnateur/trice) à chaque campagne d'alphabétisation et de formation. * En consultant les rapports d'activités du FONAENF et malgré le doute sur la fiabilité des données statistiques du non formel, on note des milliers de centres ouverts, des dizaines de milliers d'inscrits et des dizaines de miliers de déclarés alphabétisés à la fin de chaque campagne d'alphabétisation. * la mobilisation des ressouces financières pour le sous secteur du non formel s'est améliorée de manière considérable depuis la mise en place du FONAENF. * le FONAENF contribue chaque année de manière remarquable à la réalisation des objectifs et des résultats du programme national d'AENF.	• **Difficultés (suite)** - les principaux partenaires financiers du FONAENF ont fait de l'outil un fonds de substitution et non un fonds complémentaire pour la promotion de l'AENF ; ils ont arrêté les financements directs aux ONG et Associations, promotrices du non formel. - les actions du FONAENF sont peu connues du grand public au niveau national et au niveau international. Le FONAENF dispose – t – il d'une stratégie de communication, assortie d'un bon plan de communication ? • **Aspects à améliorer** - améliorer la visibilité et le rayonnement des actions du FONAENF (documentaires, interviews, émissions radio et télévision, fora régionaux....). - accroître et renforcer le financement du FONAENF (budget de l'Etat, CAST, financements directs). - il y a une nécessité de changer de paradigme au niveau des acteurs de l'éducation et accorder toute l'importance à l'AENF au mêtre titre que le système éducatif formel. - le dispositif de formation initiale et continue des animateurs/trices, des superviseurs/ses et des coordonnateurs/trices de l'AENF (fer de lance du non formel) est à amélioré. - le système de suivi – évaluation du non formel exige une réfome en profondeur.

Chapitre 3 : Analyse de l'impact de l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso

Il sera question ici des témoignages et des commentaires des différents groupes d'acteurs, structures de l'État et de la société civile, responsables des associations et organisations partenaires de la Coopération suisse en éducation, populations bénéficiaires de l'appui de la coopération suisse.

3.1 Appréciations, Opinions, Témoignages et Commentaires des PTF, des structures de l'Etat et de la société civile

3.1.1 Les atouts ou les forces de la coopération suisse

On a pu noter ce qui suit :

- Le plus souvent la Coopération Suisse s'engage sur le long terme (10 ans ou plus), d'où la sérénité et la sécurité avec les partenaires étatiques et non-étatiques et elle est fidèle à ses engagements ;
- La Coopération Suisse est toujours ouverte au dialogue avec ses partenaires en vue d'adapter son intervention aux besoins réels des bénéficiaires. Il y a de la flexibilité au niveau de son financement ;
- La présence de la Coopération Suisse sur le terrain est un atout qui lui permet d'avoir une bonne connaissance du terrain, ce qui permet de nourrir le dialogue politique ; la voix de la Suisse est ainsi écoutée ;
- L'appui de la Coopération Suisse répond aux besoins de l'éducation non formelle avec la possibilité d'adapter les objectifs aux besoins de la population cible d'où l'adhésion des bénéficiaires et la pérennité des acquis ;
- La Coopération Suisse bénéficie d'une bonne image et d'une bonne appréciation auprès des ONG et Associations partenaires. Cela renforce la crédibilité et la visibilité de la Coopération Suisse au niveau de ses partenaires sur le terrain ;
- La Coopération Suisse dispose d'un bon système de redevabilité dont le principe de base est « l'Efficacité de l'aide au développement », recommandée dans la déclaration de Paris qui préconise l'alignement et l'harmonisation des procédures des partenaires au développement avec celles des pays et/ou des structures bénéficiaires. (ex. : Dans le cadre des contributions la Suisse n'exige pas un rapport financier de son appui uniquement mais un rapport global qui fait ressortir l'apport de toutes les contributions à la mise en œuvre des programmes et il en est de même pour les audits) ;
- La Coopération Suisse a des facilités de décaissement si les conditions exigées sont remplies ;
- L'on constate une présence continue et durable (40 ans, voire plus) de la Coopération Suisse dans le secteur de l'éducation, surtout dans le non formel ; c'est une contribution très appréciable au développement du capital humain ;
- La Coopération Suisse agit en synergie avec d'autres partenaires en se basant sur le principe de la complémentarité pour développer les innovations éducatives et pédagogiques. A titre d'exemple, les projets conjoints avec Enfant du Monde qui ont permis de développer et de stabiliser les formules alternatives (ECom, CBN, EdB, FEIPA) ;
- Dans le cadre du développement et du renforcement des capacités institutionnelles des Associations partenaires, des collectivités ou des services de l'Etat, la Coopération Suisse part toujours d'un diagnostic ou un audit organisationnel, assorti d'un plan stratégique. Cela permet de répondre aux vrais besoins et d'apporter des solutions durables.

3.1.2 Les faiblesses ou les points à améliorer de l'appui de la Coopération Suisse

Les points les plus partagés par les interlocuteurs ressortent ci-après :

- L'arrêt brusque des financements directs des OSC par la Coopération Suisse à la fin de la phase finale de la programmation pluriannuelle. Cela fragilise les acquis et les effets des programmes et à terme pourrait annihiler l'impact de l'appui de la Coopération Suisse au niveau des populations bénéficiaires. Il est souhaitable d'avoir une phase transitoire entre la fin d'un programme et la préparation du nouveau programme ;
- Le non – remboursement des préfinancements avant la signature des conventions de financement avec la coopération Suisse ;
- La baisse du niveau de financement direct aux ONG et Associations partenaires ou à travers le FONAENF et le CAST constitue une contrainte pour les opérateurs/trices en alphabétisation ;
- Le retrait de la Coopération Suisse du financement direct des Associations et ONG a affaibli les capacités de ces structures pour l'ouverture des centres d'alphabétisation et de formation professionnelle. Cela a fait ainsi du FONAENF un fonds de substitution et non un fonds complémentaire. A terme, les indicateurs du non formel risquent de chuter ou d'évoluer à la baisse.

Il est posé ici, principalement, les problèmes de pérennisation des acquis dus aux soutiens extérieurs. Cela dénote d'une certaine faiblesse dans les mécanismes d'appropriation des activités soutenues par des financements extérieurs. Et cela devra retenir l'attention lors de la formulation des projets.

Ces éléments ne manqueront pas de ressurgir au niveau de l'analyse prospective en termes de sources d'inspirations pour des suggestions.

3.2 Impact sur le système éducatif formel et non formel

L'appui de la Coopération Suisse a permis de diversifier l'offre éducative au niveau du non formel et du formel (innovations éducatives et pédagogiques, enseignement bilingue et/ou trilingue).

Dans certaines localités (villages), le vivier de la population de 9 – 15 ans non scolarisés ou déscolarisés est entièrement absorbé grâce à l'appui de la Coopération Suisse aux formules alternatives de Tin Tua, de la FDC, de ASIBA, de ASUDEC et de Andal et Pinal. Cela est dû à la pertinence et au caractère flexible de ces formules.

Elle a ainsi, par ce biais, participer à l'amélioration de la qualité de l'éducation tant au niveau du formel que du non-formel : meilleurs apprentissages, insertion professionnelle pour les sortants de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

3.2.1 Le formel

Les indicateurs ci-après permettent d'attester de cette contribution au formel malgré certains ralentissements ces 3 dernières années en raison du contexte défavorable lié à l'insécurité.

Tableau n° 9 : *Evolution des principaux indicateurs du primaire DE 2010 A 2020*

Indicateurs	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Taux Brut d'Admission %	*85,7*	*88,3*	*92,8*	*97,0*	*98,8*	*100,1*	*102,6*	*104,8*	*98,7*	*94,9*
Taux Brut de Scolarisation %	*77,6*	*79,6*	*81,3*	*83,0*	*83,7*	*86,1*	*88,5*	*90,7*	*89,5*	*86,6*
Taux d'Achèvement au Primaire %	*52,1*	*55,1*	*59,5*	*57,6*	*59,3*	*58,2*	*60,3*	*63,0*	*62,1*	*60,3*
Taux de réussite au CEP %	*66,0*	*65,2*	*60,9*	*82,2*	*73,5*	*62,1*	*73,7*	*65,8*	*65,8*	*66,0*

Source : annuaire statistique 2020 du MENAPNL

Graphique n°3: Evolution du TBA de 2010 à 2020

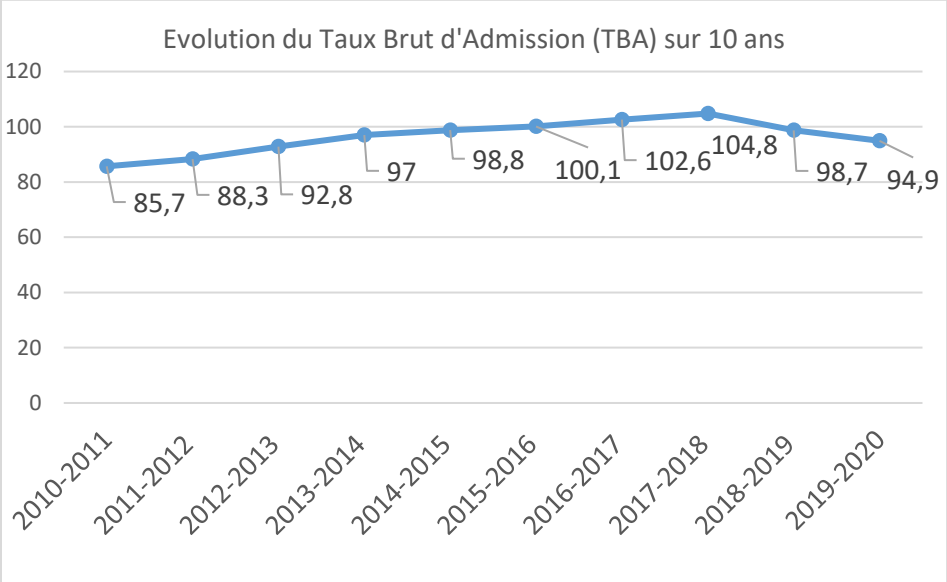

Source : Annuaire statistique 2020 du MENAPLN

De l'année scolaire 2010/2011 à 2017/2018, le Taux brut d'admission (TBA) au primaire a augmenté de manière continuée jusqu'à l'année scolaire 2017/2018, passant ainsi de 85,7% à 104,8%, soit un gain de près de 20 points de pourcentage en 7 ans. En revanche à partir de 2018, le même TBA est en baisse et chute à 98,7% en 2018/2019 et à 94,9% en 2019/2020. La principale raison probable est la crise sécuritaire avec son corolaire d'écoles fermées et des populations déplacées massivement, d'où toute l'attention et l'importance à accorder à la stratégie de l'Education en situation d'urgence (ESU).

Graphique n°4: Evolution des effectifs sur 15 ans

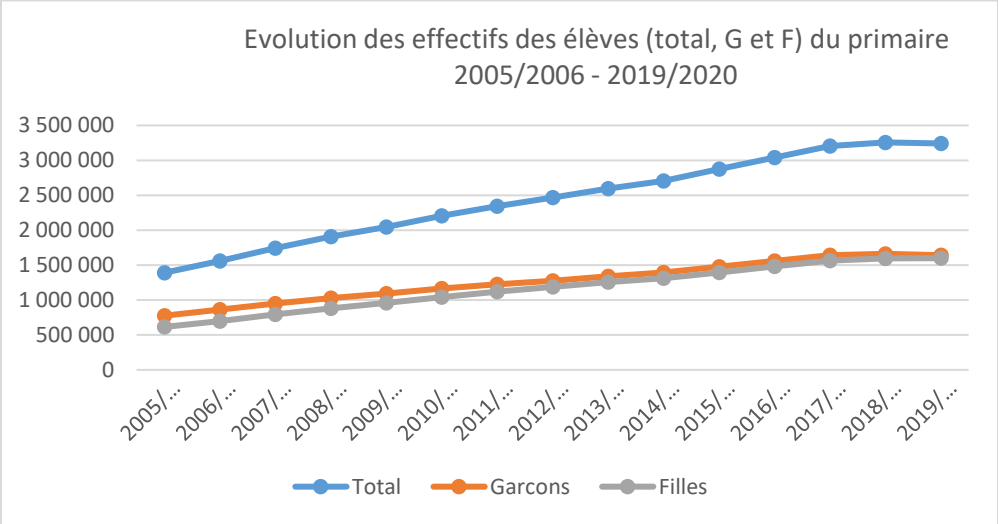

Source : Annuaire statistique 2020 du MENAPLN

A partir de ce graphique qui présente la courbe des effectifs des garçons (rouge) et celle des filles (gris), l'on constate que la parité filles/garçons s'est réalisée au primaire à partir de l'année scolaire 2012/2013 en ce qui concerne l'accès ; les effets de la politique genre se manifestent à la satisfaction de tous les acteurs. Il convient de rester vigilent et proactif pour que ce satisfecit s'étende aux questions de qualité, notamment la rétention et la survie au-delà du primaire.

3.2.2 Le non formel

Au niveau du non formel en 2020, l'on note que le nombre d'apprenants adultes inscrits au titre du Budget Etat et du CAST est de 74 327 et les adolescents inscrits sont 3 958 apprenants au PRCJ, soit un total de 78 285 inscrits. Ces résultats sont acceptables, mais le pays doit redoubler d'efforts car selon les résultats d'une étude commanditée par l'UNICEF, 51% des adolescents (9 – 15 ans) sont hors du système éducatif.

Aussi et selon le rapport du PDSEB, les documents d'alphabétisation et de formation reproduits et distribués, sont au nombre de **104 750** documents au profit de 1 672 centres. Pour les 139 centres PRCJ, 9 367 livres ont été distribués. Le cumul des documents de la campagne ordinaire et du PRCJ est de 114 117 documents ; ceci permet d'atteindre un ratio de 1 livre de lecture et 1 livre de calcul pour 1 apprenant.

3.3 Appréciations, Opinions, Témoignages et Commentaires des Responsables des Association et/ou des OSC partenaires de la Coopération Suisse en éducation

L'Impact signalé ici est de 2 types, sur le développement institutionnel de la structure et sur le développement collectif de ses membres.

- Le développement institutionnel des structures bénéficiaires, notamment les opérateurs/trices en AENF est rendu possible. A ce niveau, on peut noter à titre d'exemple, la prise en charge des coûts de gestion des structures ; le renforcement de capacités du personnel des structures ; l'acquisition de matériel (roulant, informatique, logiciel,

mobilier…) ; la prise en compte des méthodes actives dans les formations ; l'émergence de certaines catégories de personnels tels les RAENF[13] ;

- Grâce à la coopération suisse le Burkina exporte son expertise en AENF vers les pays voisins (Togo, Bénin, Niger, Mali) ;
- Au plan collectif, les communautés prennent en charge l'éducation de leurs enfants, certaines se dotent même d'écoles formelles avant l'intervention de l'État.

3.4 Appréciations, Opinions, Témoignage et Commentaires des bénéficiaires de l'appui de la Coopération Suisse

Il s'agit ici d'impact plus individuel, donc sur les individus.

a) Commentaires et appréciations des bénéficiaires

- L'appui de la Coopération Suisse, permet aux populations de se développer au niveau des communes (voir les différents témoignages ci – dessous).
- Le retrait de la Coopération Suisse du financement direct des Associations a affaibli l'offre d'alphabétisation et de formation. Les populations bénéficiaires se sentent délaissées par le système non formel, tout comme le formel.

b) Témoignages ou récits de vie des bénéficiaires

Lors des missions de terrain pour la collecte des données, nous avons recueilli le témoignage ou le récit de vie de certains anciens apprenants. Nous proposons quelques-uns.

Encadré 1

Focus group / Filles ou femmes

- La formation a un impact positif sur nous parce que nous menons des activités agricoles et de maraiche – cultures et nous avons de meilleurs résultats que les autres ;
- Je fais l'élevage et j'ai une meilleure connaissance des maladies des animaux ainsi que leur remède ;
- Après 3 années au centre, on m'a acceptée au CM2 à l'école primaire où j'ai fait le CEP en 2013-2014 ; je suis en terminale A, cette année en 2021.
- Je peux suivre mes enfants à l'école.
- Je comprends mieux les choses et j'aide les autres et mes parents dans la comptabilité du commerce ;
- Sur 20 filles, 3 filles sont en classe de terminale, certaines ont eu des concours de la fonction publique ;
- dans nos villages, il n'y avait pas d'école primaire, les centres d'éducation et de formation nous ont donné une chance de rattrapage ; nous savons lire, écrire et calculer en LN et en français ;
- La formation permet de prendre en charge les questions de la santé sexuelle mais aussi de s'informer par rapport aux services de l'Etat (Police, santé, douane, etc.).
- Grace au centre je suis enseignante au primaire, j'ai créé ma coopérative de transformatrices de produits locaux
- certains bénéficiaires ont réussi jusqu'à l'université et d'autres ont créé des entreprises qui emploient du personnel
- Grace à la scolarisation et à la formation au centre, j'ai eu un emploi de secrétaire dans une ONG de la place ; j'ai pu aider mes deux frères qui sont passés par le même centre et qui sont fonctionnaires aujourd'hui ;

[13] RAENF : Responsable de l'Alphabétisation et de l'éducation non formelle, au niveau provincial

- L'exemple que donnent les femmes formées, a permis de revoir la position de la femme dans la société ; elle n'est plus celle qui attend tout de son mari mais celle qui peut aussi se battre et subvenir aux besoins de la famille et qui a alors son mot à dire ;
- Des membres de l'association sont sollicitées pour apporter des conseils sur des thèmes de santé, de reproduction, d'hygiène, d'assainissement ;
- Devenue vaccinatrice villageoise de volaille, une d'entre elles dit participer maintenant aux journées du paysan ;
- Une ex-animatrice est actuellement 1è adjointe au maire ;
- Certaines animatrices sont devenues mobilisatrices, animatrices de OCADES pour la mise en place de CECI (un système d'épargne),
- Certaines ont été recrutées à l'action sociale comme aides et personnes de confiance pour les personnes âgées ou malades ;

- En plus des connaissances, nous avons constaté un changement positif dans les regards des gens par notre manière d'appréhender les choses de la vie courante.

Encadré 2

Focus group / Garçons ou hommes

- Je sais lire, écrire et calculer en LN ;
- J'ai appris des connaissances techniques en élevage ;
- Nous avons continué les études (collège, lycée) ;
- Je fais la mécanique moto, la différence avec les autres se trouve au niveau de l'accueil et de la qualité de la réparation ;
- En plus de savoir lire et écrire, je suis aujourd'hui un spécialiste de l'environnement, intégré dans la Fonction publique ;
- Grace à la formation dans les centres, je suis le correspondant de la presse écrite en LN, j'ai eu le premier prix galiant, je suis conseiller municipal de ma commune.
- Les sortants des CBN tiennent la tête de leur classe au collège et/ou au lycée ;
- L'apprentissage en langue nationale aide à mieux comprendre les mathématiques. Ainsi la langue nationale est un déterminant de la qualité des apprentissages ;
- Grâce au centre je suis correspondant de presse, je fais la maintenance en informatique, l'énergie solaire ; je fais des formations (formateur) en énergie solaire en Europe ; je suis une personne ressource en énergie solaire (consultant) ; le ministère de l'énergie et celui de la jeunesse me sollicitent pour des activités de formation ou de conception de documents ; ma vie a changé vraiment ;
- Il y a une bonne insertion sociale (tous les sortants des Foyers sont installés à leur compte, se sont mariés et se sont construits des maisons) ;
- Les problèmes d'exode et d'emploi sont tant soit peu résolus.

2ème Partie : Analyse prospective pour l'appui de la Coopération Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso

Le 1er chapitre ici, chapitre IV, fait une analyse de la pertinence et de la faisabilité des thématiques identifiées, tandis que le second, le chapitre V est centré sur la cartographie des interventions des PTF et le chapitre VI sur les recommandations.

Chapitre 4 Analyse de la pertinence et de la faisabilité des thématiques regroupées en composantes et identifiées à partir des défis et des enjeux du système éducatif de base au Burkina Faso

Composante 4.1 : Thématiques portant sur les défis et les enjeux de l'accès et de la rétention au niveau du système éducatif

4.1.1 le développement de la petite enfance ou du préscolaire

Dans les entretiens, l'éducation préscolaire est quelques fois ressortie comme un domaine digne d'être soutenu par la coopération suisse. Cette éducation relève du sous-secteur *Education ou encadrement de la petite enfance* (PDSEB 2012-2021, août 2012). Comme cela y est indiqué, *l'éducation de la petite enfance renvoie à l'ensemble des activités éducatives destinées à des enfants de zéro à six ans en vue de favoriser leur développement global et harmonieux, stimuler leurs potentialités affectives, intellectuelles/ cognitives, motrices, artistiques et de contribuer à leur épanouissement et leur apprentissage de la vie sociale. Elle comprend l'éducation de la prime enfance (zéro à 3 ans) et l'éducation préscolaire (3 à 6 ans).*

Il est question ici de l'éducation préscolaire des enfants de 3 à 6 ans, éducation surtout promue par le privé et ce, dans les centres urbains surtout. Les efforts de l'État en la matière, même soutenu par ses partenaires, restent assez limités prenant justement la forme des EECE[14]/Bissongo, des haltes garderies ou des 3 E[15]. Les recherches montrent en général un impact positif de la fréquentation d'un préscolaire sur la qualité des apprentissages au primaire (PASEC, Thèses de doctorat, ….). Aussi, l'idée qu'il faille prendre en compte cette donnée se fait jour car elle apparait comme une des voies possibles d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation chère à la Coopération suisse.

4.1.2 La problématique de la scolarisation et de la formation des enfants et des jeunes des zones périurbaines

Cette thématique est d'actualité. Les zones périurbaines dont certaines sont communément appelées « les quartiers non lotis », sont des zones souvent très peuplées. Les habitants de ces zones sont des

[14] EECE : *espace d'entraide communautaire pour l'enfance ;*
[15] 3 E : *espace d'éveil éducatif*

populations vulnérables (pauvres) et vivent dans des conditions précaires (pas d'électricité, pas d'eau potable, très peu de services sociaux de base : éducation et santé). L'offre d'éducation publique (préscolaire, primaire, post – primaire, secondaire), est presqu'inexistante, de sorte que le terrain est souvent occupé par des promoteurs privés qui peinent à respecter les cahiers des charges afférant. Les enfants et les adolescents ont moins de chance d'avoir accès à l'éducation formelle ou non formelle.

Les formules alternatives pour les adolescents (9 – 15 ans) pourraient donner une seconde chance aux populations jeunes de ces zones périurbaines et faciliter leur insertion socio – professionnelle.

4.1.3 L'appui et l'accompagnement de l'éducation en situation d'urgence (ESU)

L'éducation en situation d'urgence est la priorité des priorités du Gouvernement du Burkina Faso à l'heure actuelle. La crise sécuritaire que vit le Burkina Faso depuis 2015, est devenue plus accentuée, plus pernicieuse, plus répandue, plus menaçante et plus inquiétante.

Selon le dernier rapport du ST/ESU (28 mai 2021), 2244 établissements scolaires sont fermés contre 2235 établissements scolaires dans le rapport précédant (14 mai 2021), soit neuf (09) établissements en plus ; ces fermetures affectent 304 564 élèves, soit 156 518 garçons et 148 046 filles, et 12 480 enseignants, soit 7 912 hommes et 4 568 femmes ; plus d'1 million de populations déplacées.

Que faire pour assurer l'éducation à ces enfants et à ces jeunes en situation de rupture d'apprentissage ? La situation est loin de s'améliorer dans le court terme. L'Etat a élaboré et fait adopter une stratégie à cet effet avec l'appui technique de la Suisse. Les partenaires techniques et financiers du Burkina Faso sont sollicités pour appuyer les efforts du MENAPLN à faire face à cet énorme et complexe défi. A ce propos, la Coopération Suisse, fidèle à ses principes et à ses valeurs (aider les plus vulnérables, œuvrer pour l'équité et la paix…), contribue depuis décembre 2020 à l'ESU. Cet élan de solidarité doit se poursuivre et se renforcer. De nos entretiens avec les différents acteurs de l'éducation, il ressort que les formules alternatives éducatives pourraient être l'une des solutions pour les élèves et les apprenants en rupture de scolarisation dans les zones à fort défi sécuritaire.

4.1.4 Le développement de l'éducation inclusive et la politique genre

La nécessité pour le Burkina Faso de développer une éducation réellement inclusive a été souvent affirmée par nos interlocuteurs. Cela est vu dans le sens de faciliter l'intégration scolaire de tous les profils d'apprenants en prévoyant les mesures, structures, approches nécessaires à cet effet (les personnes handicapées, les femmes et filles, les déplacés pour raison d'insécurité, l'équilibre formel /non formel, général /technique, etc.). Cela va des infrastructures adaptées jusqu'aux approches pédagogiques, en passant par les équipements et l'organisation scolaire ainsi que les curricula.

C'est dans ce sens aussi que la diversité des capacités cognitives, la question des apprenants faibles, plus lents à apprendre, doit retenir l'attention des acteurs qui devront trouver les moyens adaptés pour orienter chacun au mieux (général, technique, artistique, …), les aider à surmonter leurs difficultés. L'éducation inclusive exige du personnel bien formé et plusieurs profils ainsi que de l'équipement adéquat.

Composante 4.2 : Thématiques portant sur les défis et des enjeux de la qualité de l'éducation au Burkina Faso

4.2.1 L'appui aux cantines scolaires

Les cantines scolaires représentent un élément important pour l'amélioration de la qualité de l'éducation aussi bien au primaire qu'au post primaire. Elles sont ressorties dans les entretiens avec des PTF et des bénéficiaires. Sur le terrain, l'insuffisance des moyens logistiques et la défaillance de certains fournisseurs conduisent à un retard de l'ouverture des cantines scolaires.

Pourtant, l'alimentation scolaire permet à tous les apprenants de mieux suivre les enseignements et de faciliter les apprentissages. En plus, elle améliore les performances des apprenants et impacte positivement le rendement interne et externe. Le programme de cantines scolaires basé sur des achats locaux a fait ses preuves dans plusieurs pays notamment au Mali et au Brésil. Il a l'avantage de dynamiser l'économie locale par l'achat de la production des agriculteurs locaux pour les cantines scolaires où sont inscrits leurs enfants. Il ressort des enquêtes que la responsabilisation des collectivités locales en la matière ait besoin d'un accompagnement technique pendant un certain temps pour plus d'efficacité.

4.2.2 La contribution au renouvellement de la formation initiale et continue du personnel enseignant et d'encadrement

La formation initiale et/ou continue des enseignants semble être pour beaucoup d'interlocuteurs, sinon tous les interlocuteurs, une des principales clés pouvant garantir la qualité de l'éducation.

Il s'agirait cependant, en notre sens, d'une formation renouvelée : bonne articulation théorie – pratique, prise en compte du bilinguisme, écoles d'application, moyens pour l'encadrement pédagogique, remise en selle des Groupes d'animation pédagogique (GAP), ….. La formation continue doit accompagner les efforts d'amélioration de l'enseignant dans ses pratiques pédagogiques.

Le Programme « APPRENDRE », financé par l'AFD, met au cœur de la formation des enseignants, la capacitation en analyse et auto-analyse de pratiques pour avoir des enseignants réflexifs capables de s'adapter aux différents contextes, de se remettre en question pour trouver, inventer de meilleures approches pour de meilleurs apprentissages des élèves. Ce serait une voie par laquelle la coopération suisse pourrait contribuer à ce volet formation pertinente et efficace des enseignants en partenariat avec l'AFD par exemple.

4.2.3 l'appui à la réforme des curricula

Les programmes scolaires actuels du primaire au Burkina Faso, datent de 1989-1990. L'évolution des savoirs et des préoccupations du monde les rend obsolètes. Les nouveaux curricula doivent être allégés et doivent prendre en compte les savoirs locaux, la culture et les langues nationales en plus des autres disciplines.

La recherche d'une éducation et d'une formation de qualité implique des curricula cohérents et holistiques, d'où la prise en compte de l'ensemble des ordres d'enseignement (préscolaire, primaire post-primaire, secondaire général, technique et/ou professionnel, formel et non formel).

La réussite de cette réforme curriculaire dépend d'une volonté politique affichée, des ressources financières mobilisées et disponibles, d'une équipe pluridisciplinaire compétente (sociologues, psychologues, pédagogues, linguiste, philosophes, experts en didactique, économistes…).

Selon les experts en sciences de l'éducation, deux approches méthodologiques sont utilisées différemment pour élaborer les curricula des enseignements et/ou de la formation : (i) l'Approche par les Compétences **(APC)** ou (ii) l'Approche pédagogique intégratrice **(API)**. Chaque approche a ses forces et ses faiblesses.

Depuis un certain temps, le Burkina faso a entamé le processus de la réforme des curricula ; mais on craint que cette réforme lancée ne devienne *« un serpent de mer »* et pourtant elle est incontournable.

Au regard de la pertinence de cette activité, la coopération suisse pourrait y apporter un soutien.

4.2.4 l'appui à la production et à la distribution des manuels scolaires (préscolaire, primaire, post primaire et secondaire)

Les évaluations du PASEC[16] ne cessent de montrer la place importante qu'occupent les manuels scolaires dans la qualité des apprentissages des élèves : *« La performance moyenne en fin de scolarité en lecture et en mathématiques est significativement plus élevée chez les élèves ayant des livres à la maison pour l'ensemble des pays. Ce constat est valable pour tous les pays dans les deux disciplines à l'exception du Tchad pour les mathématiques »* (PAEC, 2019, p. 112). Au-delà de l'usage des livres à l'école, les posséder à la maison offre des opportunités de manipulation et d'usage plus fréquents ce qui se ressent sur leur niveau de compétence en langue et en maths.

Rendre disponibles en quantité, en qualité, à temps et accessibles aux élèves et aux enseignants (craie en main) les manuels scolaires et les guides pédagogiques, est un défi fort et permanent au niveau du système éducatif du Burkina Faso. Le ratio « un livre de lecture et un livre de mathématiques » par élève, est difficilement réalisable actuellement ; n'en parlons pas des autres disciplines. La question est cruciale et préoccupante car le manuel est l'un des déterminants de la qualité de l'éducation.

Composante 4.3 : Thématique portant sur les défis et les enjeux de l'éducation non formelle

4.3.1 Le développement de l'éducation non formelle

Le développement de l'éducation non formelle ressort dans la plupart des entretiens comme la solution pour une éducation inclusive. En effet, pour bien de structures (association, ONG, …) l'éducation non formelle, corrige l'injustice (le formel n'accepte pas les enfants de plus de 9 ans au CP1) mais aussi l'inefficacité interne du formel en proposant des passerelles à ceux qui n'ont pas eu la chance d'intégrer le formel à l'âge légal ou qui en sont sortis précocement. D'après une étude de l'Unicef (septembre 2017) plus de 51% des enfants en âge d'aller à l'école sont hors du système éducatif. Maintenir ces enfants hors du système éducatif aujourd'hui aura un impact néfaste sur la société demain. Le non formel constitue une solution pour accueillir une bonne partie de cette population.

Cependant, le non formel rencontre de nombreuses difficultés qui sont essentiellement le manque de guides pour les enseignants, les matériels et outils pour les apprenants et l'insuffisance de ressources du FONAENF. En fait, non seulement le budget du FONAENF qui devrait être un fonds complémentaire pour le non formel et qui se retrouve être le seul fonds, est faible. La Suisse qui est pionnière dans ce domaine devrait continuer à financer ce sous – secteur en orientant une partie de son aide vers un appui direct aux ONG et Associations.

[16] PASEC : Programme d'Analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN

4.3.2 La contribution à la promotion des langues nationales dans l'enseignement formel et non formel

Les langues nationales représentent une bonne perspective pour la DDC du fait qu'elles font partir des priorités du gouvernement mais aussi elles ont une contribution significative à l'enseignement formel. Les entretiens avec les bénéficiaires l'ont révélée. Les langues nationales permettent aux apprenants du formel qui sont passés par l'alphabétisation de vite assimiler les mathématiques. Les enseignants du primaire qui ont été alphabétisés en langue nationale l'utilisent pour faire passer le message aux élèves.

L'expérimentation de l'éducation bilingue français-Langue nationale grâce à l'appui de la coopération suisse a fait ses preuves en termes de qualité des apprentissages, de gain de temps et donc d'économie financière. L'État burkinabè, pour aller de l'avant avec l'éducation bilingue, souhaiterait voir ses efforts accompagnés, la volonté politique étant réelle.

Composante 4.4 : Thématiques transversales

4.4.1 Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (Post primaire)

Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est essentiel pour résoudre la question de l'emploi des jeunes. Tous les acteurs de l'éducation en sont conscients mais ils sont unanimes à penser qu'une formation massive à l'enseignement technique est impossible en raison du coût des infrastructures et du matériel. Cependant, les acteurs pensent qu'il est possible d'envisager un système dual avec un séjour en entreprise. Une solution similaire est en cours d'expérimentation par le Gouvernement à travers ses lycées polyvalents et la création de la second C', première D' et terminale D'. Ces lycées s'appuient sur le matériel de lycées et collèges techniques voisins pour les cas pratiques.

Le développement de l'enseignement technique et la formation professionnelle nécessite la création d'un ministère qui lui sera dédié. En plus, le soutien à l'enseignement supérieur est essentiel pour fournir des enseignants qualifiés à l'enseignement technique et professionnel.

La DDC/ Suisse peut faire un partenariat avec le Japon et la Coopération autrichienne pour promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle. Le Japon propose déjà la construction de trois lycées techniques.

4.4.2 L'appui budgétaire à travers le FONAENF et le CAST

Au regard des atouts ou des forces du CAST et du FONAENF tant au niveau de la pertinence qu'au niveau de l'efficacité développés au chapitre 3 du présent rapport, tout indique que ces deux fonds restent plus que nécessaires pour assurer le financement de l'éducation de base, une des priorités de l'Etat du Burkina Faso.

La Coopération Suisse a fait un choix pertinent et stratégique de contribuer de manière constante et consistante aux deux fonds (CAST et FONAENF). Ces deux instruments de financement de l'éducation au Burkina Faso sont des piliers solides, voire incontournables et irremplaçables du dialogue politique dans le secteur de l'éducation. Ils méritent le soutien de tous les acteurs de manière directe et/ou indirecte.

4.4.3 La politique de la décentralisation du système de l'éducation de base au Burkina Faso

La décentralisation constitue une opportunité de développement du secteur de l'éducation et de la formation. C'est ainsi que des compétences et des crédits sont transférés aux collectivités pour la prise en charge des domaines transférés comme l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'alphabétisation, etc. Cependant, l'effectivité de ce transfert se fait progressivement pour tenir compte des capacités locales pour exercer les pouvoirs transférés. Les résultats obtenus de l'appui de la coopération suisse par les communautés locales confirment leurs capacités de transformation sociale et développement local si celles-ci sont accompagnées en termes de renforcement des capacités. Ainsi la coopération Suisse devrait poursuivre son intervention directement au niveau des collectivités pour renforcer les capacités des acteurs de l'éducation en termes de formation aux outils de gestion et de reportage, d'acquisition de matériel et de mobilier.

4.4.4 La construction et le renforcement du dialogue politique entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques du système éducatif au Burkina Faso

Les différentes parties prenantes du système éducatif doivent promouvoir le dialogue en leur sein pour une éducation réellement assumée par tous. C'est à l'État et aux PTF de susciter une telle concertation. Cela est nécessaire pour harmoniser les formules éducatives et éviter les contradictions.

Le dialogue politique est un axe fort et prioritaire de la stratégie d'intervention de la Coopération Suisse, tant au niveau international qu'au niveau des pays. Il permet de construire progressivement un système éducatif pertinent, efficace, équitable pour tous et partout. Le dialogue politique suscite et obtient l'adhésion de tous les acteurs aux enjeux de l'éducation pour un développement durable.

C'est pourquoi, l'idée d'un observatoire de la qualité de l'éducation mérite d'être approfondie et expérimentée dans l'espoir qu'il devienne à terme une boîte à outils pertinents et efficaces.

Chapitre 5 Cartographie des interventions des PTF en éducation au Burkina Faso

La cartographie des interventions des partenaires techniques et financiers est une bonne initiative saluée par l'ensemble des acteurs du système éducatif. Elle permet de géo – localiser les actions de développement des uns et des autres en éducation sur le terrain et donne une bonne visibilité des appuis des différents partenaires au développement. Les disparités régionales pourront ainsi être corrigées à terme et les partenaires travailleront plus à la complémentarité, aux synergies d'actions et à la mutualisation des ressources (techniques, humaines, matérielles et financières).

Chapitre 6 : Suggestions et recommandations

Au regard des défis de l'éducation, de l'analyse de l'impact de l'appui de la Coopération Suisse et de l'analyse de la pertinence et de la faisabilité de certaines thématiques et compte tenu des avantages comparés ainsi que la vision holistique et systémique de la Coopération Suisse pour l'éducation, l'appui de la DDC/ Suisse pour les 12 prochaines années pourrait porter sur :

1. La poursuite et le renforcement des contributions financières aux deux fonds : le CAST et le FONAENF ;
2. Dans la mesure du possible, prévoir et faire des appuis directs à certains partenaires des OSC pour leur mettre de poursuivre leurs actions d'alphabétisation et de formation au bénéfice des communautés à la base ;

3. Pour impacter durablement et de manière qualitative et indélébile en vue de réforme sérieuse et profonde (rupture avec certaines pratiques), il est indiqué d'expérimenter un paquet de mesures et d'actions dans deux ou trois régions du Burkina Faso (Boucle du Mouhoun, Centre - Nord et/ou Centre – Ouest). Deux de ces trois régions n'ont pas bénéficié intensivement de l'appui de la Suisse. Certaines habitudes et/ou pratiques ne sont pas installées. Les actions à envisager pourraient concerner : la formation continue du personnel enseignant, craie à la main (i) ; la dotation en matériel didactique pour les enseignants et pour les élèves (ii) ; l'application des formules alternatives, surtout le projet de formation des adolescents (9 – 15 ans) (iii) ; l'éducation à la digitalisation des ressources pédagogiques (iv) ; l'appui et l'accompagnement de l'ESU en utilisant l'approche « Safe School » (vers une école résiliente) (v) ; l'expérimentation de l'approche « Etablissements polyvalents » en veillant sur le lien entre enseignement général et formation aux métiers (vi) ; la mise en place d'un observatoire de la qualité de l'éducation (OQE) (vii) ;
4. Poursuivre et renforcer le dialogue politique dans le secteur de l'éducation ;
5. Renforcer le dispositif de formation initiale et continue du personnel clé de l'AENF (animateurs/rices, superviseurs/ses, coordonnateurs/trices).

CONCLUSION

Le mandat pour l'étude bilan (2010 – 2020) et l'analyse prospective pour les 12 prochaines années de l'appui de la Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso qui nous a été confié, a permis d'appréhender la pertinence, le volume, le poids et le caractère durable des interventions de la Suisse au Burkina Faso.

Plus de quarante (40) ans de présence et de manière continue dans le secteur de l'éducation de base et surtout au niveau de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF), est un grand atout pour la Coopération Suisse. Les bénéficiaires (Gouvernement, services étatiques, collectivités territoriales, populations à la base) sont unanimes à reconnaître et à bien apprécier les efforts de la Suisse en faveur du développement socio – économique du Burkina Faso, malgré des difficultés çà et là. Durant ces dix dernières années (2010 – 2020), le bilan de l'appui de la Coopération Suisse est largement positif : les apports financiers constants et consistants aux deux fonds (FONAENF et CAST) ; des centaines de milliers d'apprenants (adultes et jeunes) déclarés alphabétisés et formés à des métiers ; des vies transformées positivement ; l'accroissement des capacités d'accueil de l'enseignement primaire grâce à la réalisation de milliers de salles de classes à partir des ressources du CAST ; la contribution à installer un dialogue politique sérieux, sincère, inclusif et productif dans le secteur de l'éducation.

Pour les douze (12) années à venir, il est souhaitable de consolider les acquis des appuis passés et d'envisager courageusement aux côtés de l'Etat des actions de réformes pertinentes et profondes du système éducatif du Burkina Faso, conformément aux objectifs de « l'Education 2030 », adoptés au Forum mondial d'Incheon en 2015 en Corée du sud qui encourage les pays à s'engager pour « une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

Annexes 1 : Références bibliographiques

1. Annuaires statistiques du MENAPLN, 2018, 2019,2020.
2. Capitalisation des Appuis de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) Suisse au secteur de la Formation Professionnelle au Burkina Faso sur la période 2012-2016. CIRD-ICF/M&E, Septembre 2017.
3. Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement : appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle, Forum à haut niveau, mars 2005.
4. Education 2030, Déclaration d'Incheon et cadre d'action, «Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous », UNESCO et al, mai 2015.
5. État des lieux sur l'offre et les mécanismes institutionnels relatifs à l'éducation coranique et à l'enseignement islamique dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. UNICEF, 2018
6. Etude sur le concept de formateur endogène et la formation des formateurs dans le domaine de la formation professionnelle. CCEBB-BF, Octobre 2017.
7. Evaluation du projet conjoint d'appui à l'éducation par la PDT et à la formation socioprofessionnelle des 9-15 ans. Période 2009 à 2011. EDM, Avril 2011.
8. Evaluation du projet conjoint d'appui à l'éducation par la PDT et à la formation socioprofessionnelle des 9-15 ans période 2009 à 2011. EDM, Avril 2011.
9. Evaluation finale externe du programme conjoint d'appui a une éducation de base de qualité par la PDT/APC des 9-15 ans et à leur promotion socio-économique. EDM, Décembre 2016.
10. Feuille de route 2020 pour la mise en œuvre des recommandations pour d'amélioration de la gestion des services financiers du MENA, juin 2020.
11. Huitième mission conjointe de suivi du PDSEB : aide-mémoire. MENAPLN, Mai 2020.
12. L'école burkinabè, un condensé des défis de l'éducation en Afrique. UNESCO, Janvier 2018.
13. Mandat de bilan/prospective de l'appui suisse à la formation professionnelle au Burkina Faso pour la période de novembre 2010 à décembre 2020. BUCO, Mars2021.
14. Manuel de procédures du CAST, PTF, août 2017.
15. Plan d'action 2017 du FONAENF. FONAENF, Décembre 2016.
16. Plan d'action 2021 du MENAPLN, Janvier 2021
17. Plan d'action, « Vers une école résiliente dans les régions du Burkina faso, frontalières avec le Mali et le Niger », UNICEF, novembre 2018.
18. Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030. MENAPLN, Mai 2017
19. Programme de Coopération suisse au Burkina Faso 2021-2025 En bref. BUCO,2021.
20. Programme de Coopération suisse au Burkina Faso 2021–2025.DDC, 2021.
21. Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) Période : 2012 – 2021. MENAPLN, Aout 2012.
22. Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés et sortants des structures d'éducation non formelle BURKINA FASO. FONAENF, Mars 2018.
23. Projet conjoint d'appui à l'éducation et à la formation des adolescent-e-s de 9-15 ans, BUCO, Avril 2009
24. Projet conjoint d'appui a une éducation de base de qualité par la PDT/APC des 09-15 ans et à leur promotion socio-économique. EDM, Avril 2017.
25. Projet conjoint d'appui à une éducation de base de qualité par la PDT/APC DES 09-15 ans et a leur promotion socio-économique, EDM, Avril 2017.
26. Projet interinstitutionnel d'appui à l'accroissement de l'accès à une éducation de base de qualité par la PDT et à l'insertion socioéconomique. FDC/BF, Février 2013

27. Propositions d'alternatives de pérennisation des acquis du programme alphabétisation/formation de la coopération Suisse au Burkina Faso. MENA, Décembre 2007.
28. Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire. PASEC, Décembre 2019.
29. Rapport d'audit institutionnel et organisationnel du FONAENF, mai 2019.
30. Rapport annuel d'avancement du Programme d'appui au passage à plus grande échelle des formules d'éducation de base de qualité Burkina Faso Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. FDC/BF, Janvier 2021
31. Rapport annuel de Suivi Financier du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) Exercice 2020. MENAPLN, Mars 2021
32. Rapport d'audit global des comptes de la FDC/BF pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013. FDC/BF, Juin 2014.
33. Rapport d'audit global des états financiers de la FDC/BF. Juin 2020
34. Rapport, « Mandat de bilan/prospective de l'appui Suisse à la formation professionnelle au Burkina Faso pour la période de novembre 2010 à décembre 2020 », Projet : 7F-04514.04, mars 2021.
35. Rapport d'état du système éducatif national. IIPE- Pôle de Dakar, 2017.
36. Rapport de l'étude sur les enfants et adolescent(e)s en dehors de l'école au Burkina Faso, UNICEF, Septembre 2017
37. Rapport de suivi annuel 2020 du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB). MENAPLN, Mars 2021.
38. Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021-2024. DDC, Mai 2019.
39. Rapport financier du projet conjoint 2009-2011. EDM, Mars 2011.
40. Rapport opérationnel annuel du Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés de niveau CM et sortants des structures d'ENF (PRCJ) BURKINA FASO Janvier – Décembre 2020. FONAENF. Mars 2021.
41. Rapport statistique des données d'éducation en situation d'urgence au 28 mai 2021.
42. Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le Système statistique national. INSD, Aout 2019.
43. Septième mission conjointe de suivi du PDSEB : aide-mémoire. MENAPLN, Mai 2019.
44. Sixième mission conjointe de suivi du PDSEB : aide-mémoire. MENAPLN, Mai 2018.
45. Socle commun des programmes et approches en éducation non formelle au Burkina Faso. MENAPLN, Septembre 2019.
46. Stratégie de la DDC pour l'éducation : Éducation de base et développement de compétences professionnelles, DDC, 2021.
47. Stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle (2021 – 2025), mars 2021.
48. Stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence (SN-ESU) 2019 – 2024, septembre 2020.
49. Stratégie nationale de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires au Burkina Faso (SSEZDS) 2019-202. MENAPLN, Février 2019.
50. Termes de références pour l'étude bilan et l'analyse prospective de l'appui de la Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso pour la période de 2010 à 2020. DDC, 2021.

Annexe 2 : Cartographie des interventions des PTF en éducation au Burkina Faso

N° d'ordre	Nom et adresse du PTF	Domaine d'intervention, public cible	Zone, modalité d'intervention	durée,	Montant	Autres partenaires associés
COOPERATION BILATERALE						
01	Coopération Autichienne / zone du bois,	*Domaine* : Enseignement et formation techniques et professionnels ; développement rural durable (agriculture, élevage, environnement) *Public cible* : adultes, jeunes, artisans	*Zone*: Boucle du Mouhoun + (territoire national selon les requêtes) ; *Durée* : *Modalité* : sous forme de projet ; sous forme de programme (appui au ministère en charge e la formation professionnelle)			Coop. Suisse
02	Coopération Suisse	*Domaine* : Système éducatif formel (CAST) ; syst. Éducatif non formel (FONAENF) *Public cible* : enfants en âge scolaire (6ans); adolescents 9 – 15 ans déscolarisés ; Adultes	*Zone* : Ensemble territoire *Durée* *Modalité* : approche programme, appui budgétaire, approche projet			
03	Coopération Canadienne					
04	Coopération Danoise					
05	Union Européenne					

06	Coopération Française /AFD					
07	Coopération Luxembourgeoise /Lux. Dev					
08	Coopération Pays Bas					
09	Coopération Allemande					
10	Coopération Belge					
11	Coopération Japonaise /JICA					
12	Coopération Chinoise					
13	Coopération Américaine / USAID					
COOPERATION MULTILATERALE						
	BAD					
	BID					
	BM					
	UNICEF					
	UNESCO					
	ONG INTERNATIONALES					
	* Oxfam					
	* Croix Rouge					
	* Diakonia					
	*Aid et Action					

	* CRS					
	* Plan Burkina					
	* Solidar Suisse					
	* Enfant du Monde (EdM)					

Management response

Prise de position sur l'étude bilan et l'analyse prospective de l'appui de la Suisse au secteur de l'éducation au Burkina Faso pour la période de 2010 à 2020

La prise de position (*management response*) indique la position de la DDC sur les recommandations de **l'étude bilan et l'analyse prospective de l'appui de la Suisse au secteur de l'éducation au Burkina Faso pour la période de 2010 à 2020**. Elle constitue une base solide pour la prise de décision stratégique. Les parties prenantes concernées doivent être consultées.

Analyse de l'évaluation

L'évaluation a été menée par le **Consortium de consultants indépendants : KI Boureima Jacques, chef d'équipe, Pr PARE Afsata née KABORE et Dr. KY Yaya** conformément aux normes internationales. Le processus d'évaluation a été bien géré, et le groupe de référence de la DDC composé de **Jean Michel LIMAT, chef de coopération a.i, de Thomas PIRAS, directeur adjoint a.i, Panoussa COMPAORE, chargé de programme, Damase ZOURE, chargé de programme et Irina PEYER, chargée de programme** y a été étroitement associé.
Les évaluateurs ont atteint les principaux objectifs, à savoir : faire le bilan des appuis de la DDC au secteur de l'éducation ainsi que les valeurs ajoutées de la Suisse dans le domaine et d'apprécier l'impact de ses interventions de ces dix dernières années (2010 à 2020), de préciser les acquis et les insuffisances, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations ainsi que les perspectives à envisager pour un nouveau cycle d'appui à moyen et long terme (12 ans). La DDC apprécie l'exhaustivité du rapport d'évaluation et la bonne analyse des éléments clés de la performance de la DDC dans le programme d'appui à l'éducation de base (PAEB).

L'analyse du rapport et les recommandations qui en découlent sont considérées comme utiles pour renforcer l'orientation stratégique de programme Education de Qualité, Inclusive, Protectrice et Equitable.

Principales constatations

L'évaluation dont les conclusions ont été appréciées par la DDC et ses partenaires de par sa qualité, la pertinence des analyses et les points prospectifs. Le bilan physique de l'appui de la coopération suisse est largement positif tant au niveau de l'éducation formelle que non formelle avec une participation active au dialogue politique et social sur l'éducation. Des centaines de milliers d'apprenants/es sont déclarés alphabétisés et formés aux métiers. Les indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation formelle sont en nette amélioration. Le bilan financier est très important avec des appréciations en général positives pour les contributions aux fonds CAST et FONAENF malgré quelques insuffisances et des aspects à améliorer. Les défis et les enjeux du système éducatif burkinabè ont été identifiés en termes de gouvernance vertueuse, de performance du système éducatif, d'accès, de rétention, de qualité et pertinence des acquisitions, d'insertion socio-professionnelle aussi bien en ce qui a trait à l'éducation formelle qu'à celle non formelle. Les orientations des futurs appuis de la Suisse ont été bien déclinés dans le rapport.

Sur 5 recommandations, 3 sont « entièrement approuvées » (vert), 1 est « partiellement approuvée » (orange) et 1 n'est « pas approuvée » (rouge) (veuillez-vous référer au tableau ci-après). La DDC accepte de saisir cette opportunité pour améliorer ses résultats en engageant des mesures spécifiques conformément aux recommandations.

1. La poursuite et le renforcement des contributions financières aux deux fonds : le Fonds de soutien au développement de l'enseignement de Base à travers le compte d'affectation spéciale du trésor du trésor et le Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle	
2. Dans la mesure du possible, prévoir et faire des appuis directs à certains partenaires des organisations de la société civile pour leur mettre de poursuivre leurs actions d'alphabétisation et de formation au bénéfice des communautés à la base	
3. Pour impacter durablement et de manière qualitative et indélébile en vue de réforme sérieuse et profonde (rupture avec certaines pratiques), il est indiqué d'expérimenter un paquet de mesures et d'actions dans deux ou trois régions du Burkina Faso (Boucle du Mouhoun, Centre - Nord et/ou Centre – Ouest). Deux de ces trois régions n'ont pas bénéficié intensivement de l'appui de la Suisse. Certaines habitudes et/ou pratiques ne sont pas installées. Les actions à envisager pourraient concerner : la formation continue du personnel enseignant, craie à la main (i) ; la dotation en matériel didactique pour les enseignants et pour les élèves (ii) ; l'application des formules alternatives, surtout le projet de formation des adolescents (9 – 15 ans) (iii) ; l'éducation à la digitalisation des ressources pédagogiques (iv) ; l'appui et l'accompagnement de l'éducation en situation d'urgence en utilisant l'approche « Safe School » (vers une école résiliente) (v) ; l'expérimentation de l'approche « Etablissements polyvalents » en veillant sur le lien entre enseignement général et formation aux métiers (vi) ; la mise en place d'un observatoire de la qualité de l'éducation (OQE) (vii)	
4. Poursuivre et renforcer le dialogue politique dans le secteur de l'éducation	
5. Renforcer le dispositif de formation initiale et continue du personnel clé de l'alphabétisation et l'éducation non formelle (animateurs /rices, superviseurs /ses, coordonnateurs /trices)	

Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée

Recommandations, prise de position et mesures

Recommandation 1		
La poursuite et le renforcement des contributions financières aux deux fonds : le Fonds de soutien au développement de l'enseignement de Base à travers le compte d'affectation spéciale du trésor du trésor et le Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
La revue externe de l'appui de la Suisse au secteur de l'éducation de base au Burkina Faso sur les dix dernières années mentionne que les appuis de la Suisse et des autres partenaires du fonds commun ont permis d'accroître l'offre éducative et d'inscrire près de 1,2 millions nouveaux enfants au primaire soit une moyenne de 120'000 enfants par an. L'expertise de la Suisse est reconnue à travers la mise en œuvre des alternatives et innovations éducatives (au profit des exclus du système formel) et la promotion des langues locales comme langue d'enseignement. L'engagement de la Suisse dans l'éducation non formelle a permis d'alphabétiser plus de 3 millions de personnes. Le contexte sécuritaire restant fragile, les besoins sont énormes et la Suisse veut poursuivre son soutien à la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030. Son appui renforcera également l'offre et la qualité de l'éducation de base dans une approche holistique en prenant en compte le développement du préscolaire,		

le primaire et le post-primaire. Au niveau de l'éducation non formelle, la Suisse poursuivra ses soutiens aux innovations éducatives liant éducation et formation professionnelle au profit des exclus du système formel. Un accent particulier sera mis sur les réformes visant l'amélioration de la gouvernance, la gestion décentralisée du secteur, ainsi que l'introduction de solutions innovantes en matière d'éducation en situation d'urgence.

Mesures	Responsabilité	Calendrier
a) Maintenir les appuis sous la modalité de contribution (i) au Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base (FSDEB) du ministère de l'éducation nationale en partenariat avec les autres partenaires du secteur et (ii) au Fonds pour l'Alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) pour la poursuite de la mise en œuvre de l'approche éducation-formation au métier-insertion professionnelle au profit des jeunes garçons et filles de 14-18 ans exclus du système éducatif formel.	Buco Ouaga	Dans l'entrée en matière au 31.12.2021 et les trois phases du nouveau programme 2023-2034
b) Maintenir l'appui de la Suisse au Partenariat Mondial de l'Education qui abonde au Burkina Faso le Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base (FSDEB) en appui à la mise en œuvre de sa politiques sectorielle	DAO et Buco Ouaga	Allocation PME 2021

Recommandation 2

Dans la mesure du possible, prévoir et faire des appuis directs à certains partenaires des organisations de la société civile pour leur mettre de poursuivre leurs actions d'alphabétisation et de formation au bénéfice des communautés à la base

Prise de position

Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	**Pas approuvée**

La Suisse a soutenu pendant plus de 20 ans certaines organisation de la société civile à travers des appuis directs jusqu'en 2016. Ces appuis ont permis (i) la mise en œuvre d'alternatives éducatives aujourd'hui reconnues par l'Etat et (ii) le renforcement de leurs capacités opérationnelles et organisationnelles. En outre, les soutiens de la Suisse ont renforcé leur crédibilité dans le groupe des partenaires et des donateurs du secteur de l'éducation. Au regard de la charge de travail qu'engendre le suivi et la gestion de multiples contrats de ces appuis directs, le Buco a décidé, à travers la phase 4 du PAEB (12.2016 – 06,2023) de faire un appui (sous la modalité de la contribution) au FONAENF qui est donc un guichet pour ces organisations de la société civile dans le cadre de l'éducation non formelle. En conclusion, un retour aux appuis directs n'est plus d'actualité.

Recommandation 3

Pour impacter durablement et de manière qualitative et indélébile en vue de réforme sérieuse et profonde (rupture avec certaines pratiques), il est indiqué d'expérimenter un paquet de mesures et d'actions dans deux ou trois régions du Burkina Faso (Boucle du Mouhoun, Centre - Nord et/ou Centre – Ouest). Deux de ces trois régions n'ont pas bénéficié intensivement de l'appui de la Suisse. Certaines habitudes et/ou pratiques ne sont pas installées. Les actions à envisager pourraient concerner : la formation continue du personnel enseignant, craie à la main (i) ; la dotation en matériel didactique pour les enseignants et pour les élèves (ii) ; l'application des formules alternatives, surtout le projet de formation des adolescents (9 – 15 ans) (iii) ; l'éducation

à la digitalisation des ressources pédagogiques (iv) ; l'appui et l'accompagnement de l'éducation en situation d'urgence en utilisant l'approche « Safe School » (vers une école résiliente) (v) ; l'expérimentation de l'approche « Etablissements polyvalents » en veillant sur le lien entre enseignement général et formation aux métiers (vi) ; la mise en place d'un observatoire de la qualité de l'éducation (OQE) (vii)		
Prise de position		
Entièrement approuvée	**Partiellement approuvée**	Pas approuvée
La Suisse a longtemps soutenu le secteur de l'éducation au Burkina Faso à travers des contributions. La mise en œuvre de la recommandation proposée permettra à la Suisse de mettre à contribution son expertise dans les approches éducatives innovantes et adaptées au contexte et apporter ainsi une valeur ajoutée au système éducatif burkinabè. Cependant des choix stratégiques seront faits par rapport au paquets de services proposés par l'évaluation. Aussi, le Buco approuve les 3 régions proposées Boucle du Mouhoun, Centre Nord et Centre Ouest et priorise les services suivants : la formation continue du personnel enseignant, craie à la main (i) ; la dotation en matériel didactique pour les enseignants et pour les élèves (ii) ; l'application des formules alternatives, surtout le projet de formation des adolescents (9 – 15 ans) (iii) ; l'éducation à la digitalisation des ressources pédagogiques (iv) ; l'appui et l'accompagnement de l'éducation en situation d'urgence en utilisant l'approche « Safe School » (vers une école résiliente). Cependant l'expérimentation de l'approche « Etablissements polyvalents » initiée par le MENAPLN, bien que pertinente pour le secteur de l'éducation, semble très couteuse. Les ressources allouées au buco ne permettent d'impacter véritablement un essor de ce nouveau paradigme. En ce qui concerne la mise en place d'un observatoire de la qualité de l'éducation (OQE), le Buco estime qu'un espace d'échange thématique sur la qualité du cadre partenarial avec le MEANPLN et tous les partenaires existe et est fonctionnel. Aussi, il ne sied pas de créer un nouveau cadre dit observatoire.		

Mesures	Responsabilité	Calendrier
a) Consacrer dans l'entrée en matière du nouveau programme éducation une composante consacrée à la mise en œuvre de cette recommandation. La modalité de l'intervention se fera sous forme de mandat.	Buco Ouaga	Dec 2021
b) Recruter un mandataire pour la mise en œuvre d'une composante consacrée à la mise en œuvre de cette recommandation	Buco Ouaga, DAO	Dec. 2022

Recommandation 4		
Poursuivre et renforcer le dialogue politique dans le secteur de l'éducation		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
L'évaluation externe a fait ressortir le rôle important de la Suisse dans le dialogue politique avec le Gouvernement et les autres partenaires de l'éducation. La Suisse est reconnue pour sa flexibilité, ses soutiens aux systèmes, son accompagnement dans la durée et sa flexibilité. L'expertise de la Suisse est reconnue à travers la mise en œuvre des alternatives et innovations éducatives et à ce titre elle est vice-présidente du groupe thématique de travail de l'éducation non formelle. C'est fort de cela que la Suisse va poursuivre et renforcer le dialogue politique afin d'insuffler certaines reformes à valeur stratégique au système éducatif burkinabè.		

Mesures	Responsabilité	Calendrier
a) Maintenir ses appuis aux fonds de l'éducation et participer au dialogue politique du secteur (cf. recommandation 1)	Buco Ouaga	De manière continue dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme en janvier 2023
b) Poursuivre son mandat de vice-présidente du groupe thématique de l'éducation non formelle et soutenir le dialogue autour du renforcement du lien Education-Formation professionnelle-Insertion	Buco Ouaga	En cours
c) Poursuivre la participation aux travers du cluster Education en situation d'urgence afin d'influencer la prise en compte par le système éducatif des innovations visant à assurer la continuité éducative (digitalisation, résilience du système, etc.)	Buco Ouaga	En cours

Recommandation 5		
Renforcer le dispositif de formation initiale et continue du personnel clé de l'alphabétisation et l'éducation non formelle (animateurs /rices, superviseurs /ses, coordonnateurs /trices)		
Prise de position		
Entièrement approuvée	**Partiellement approuvée**	Pas approuvée
La Suisse est fortement engagée dans l'éducation non formelle et elle veut renforcer ses appuis visant à élargir l'accès de l'ENF aux exclus du système formel et améliorer sa qualité. C'est pourquoi, le renforcement de la formation initiale et continue des personnels de l'ENF est au centre des priorités de la Suisse		

Mesures	Responsabilité	Calendrier
a) Maintenir ses appuis à l'ENF à travers le fonds FONAENF pour la mise en œuvre de programme alliant éducation de base et formation professionnelle. Ce programme prend en compte la formation initiale et continue des acteurs de l'ENF	Buco ouaga, MENAPLN et FONAENF	En cours et se poursuivra avec le nouveau programme à partir de janvier 2023